LE PETIT CORPATUS

SEPTEMBRE 1999 N°156

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

21 AOÛT 1999

PRESENTS : MM. CARDIN, ROUX, FRANCOU-CARRON, REYNIER, CALVAT, GARAUD, DUMENIL, PELLISSIER, GONSOLIN.
ABSENTS : MM. CORBY, BOULANGER, CROCHON, PASDRMADJIAN, TISSOT.
Secrétaire de Séance : M.GARAUD.

Ordre du jour :
I)- Avis de la Chambre Régionale des Comptes, et DM BP 1999 : Commune, RTC.
II)- Délibération de mise à disposition de terrains au SIVOM.
III)- Délibération pour éclairage.
IV)- Demande PC Brouwer.
V)- Convention Dialège EDF.
VI)- Questions diverses.

I°) AVIS DE LA CHAMBRE REGIONALE DES COMPTES, et DM BP 1999 : COMMUNE, RTC :

Le Maire fait part au Conseil Municipal de l'avis de la Chambre Régionale des Comptes en date du 30 Juin 1999 sur les Comptes administratifs 1998 et les budgets 1999 de la Commune de Corps, de l'eau et de l'assainissement et du CCAS.
Cet avis constate que les budgets ont été votés en équilibre, qu'ils sont dès lors exécutoires et que : « la procédure ouverte par l'avis du 04 Septembre 1996 se trouvera close, en ce qui concerne la Chambre, après notification du présent avis ».

Le Maire donne lecture au Conseil Municipal de la lettre du Préfet de l'Isère en date du 21 Juillet 1999 demandant de voter l'annulation des décisions modificatives concernant les budgets de la RTC et de la Commune car ayant été votées le 26 Juin 1999, avant la notification de l'avis de la Chambre Régionale des Comptes du 30 Juin 1999.
Après délibération, le conseil Municipal décide d'annuler toutes les délibérations du 26 Juin 1999 concernant des modifications aux budgets de la RTC et de la Commune et décide de procéder aux ajustements de crédits pour la Commune de Corps et la Régie des Transports de Corps tels que présentés dans les documents ci-joints.

REGIE DES TRANSPORTS DE CORPS — DM 1999

Section	Sens	Article		Prog.	Diminution sur crédits déjà alloués	Augmentation des crédits
Exploitation	Dépense	6066	ACHATS NON STOCKES DE C ARBURANTS			27 000,00
Exploitation	Dépense	615	ENTRETIEN REPARATIONS			50 000,00
Exploitation	Recette	74	SUBVENTIONS D'EXPLOIT.			54 900,00
Exploitation	Recette	758	PRODUITS DIVERS GESTION COURANTE			22 100,00
			TOTAUX		0,00	154 000,00

COMMUNE de CORPS CORPS — DM 1999

Section	Sens	Article		Prog.	Diminution sur crédits déjà alloués	Augmentation des crédits
Exploitation	Dépense	022	DEPENSES IMPREVUES		100 000,00	
Exploitation	Dépense	023	VIREMENT A LA SECTION D 'INVESTISSEMENT		45 837,00	
Exploitation	Dépense	61523	ENTRETIEN DE VOIES ET R ESEAUX			40 136,00
Exploitation	Dépense	652	DEFICITS DES BUDGETS AN NEXES ADMINISTRATIFS			54 900,00
Exploitation	Dépense	658	CHARGES DIVERSES DE GES TION COURANTE			15 800,00
Exploitation	Dépense	673	TITRES ANNULES			15 000,00
Exploitation	Dépense	675	VAL. COMPT. IMMOB. FIN. CEDEES			734,00
Exploitation	Dépense	676	DIFFERENCES SUR REALIS. TRANSF. EN INVESTISSEM			19 267,00
Investissement	Dépense	020	DEPENSES IMPREVUES	ONA	154 798,00	
Investissement	Dépense	2312	TERRAINS	ONA		14 846,00
Investissement	Dépense	2315	INSTALLATIONS, MAT. ET OUTILLAGE TECHNIQUE	ONA		122 011,00
Investissement	Recette	021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	OOSS	45 837,00	
Investissement	Recette	1321	SUBV. EQUIP. NON TRANSF ETAT	ONA		42 129,00
Investissement	Recette	1323	SUBV. EQUIP. NON TRANSF DEPARTEMENT	ONA	34 234,00	
Investissement	Recette	192	REALISATIONS POSTERIEUR ES AU 01/01/97	OFI		19 267,00
Investissement	Recette	2111	CESSION TERRAINS	ONA		734,00
			TOTAUX		380 706,00	344 824,00

II) DELIBERATION DE MISE A DISPOSITION DE TERRAINS AU SIVOM :

Le Maire informe le Conseil Municipal que, dans le cadre du projet d'aménagement des berges du lac du Sautet qui sera réalisé par le SIVOM de Corps, tous les biens situés sur le territoire du projet doivent être mis à la disposition du SIVOM.

Le Maire donne lecture du PV de mise à disposition des biens de la Commune de Corps au SIVOM.

Le Conseil Municipal, après délibération, donne son accord pour la rétrocession des biens situés sur la partie du territoire concerné par les travaux d'aménagement et charge le Maire de signer le procès verbal de mise à disposition présenté.

III) DELIBERATION POUR ECLAIRAGE :

Le Maire informe le Conseil Municipal du projet d'éclairage des bâtiments communaux et propose de confier à l'Entreprise : « L'Atelier Lumière » une mission d'étude pour la conception et le suivi des travaux d'éclairage des bâtiments communaux, le coût de cette prestation s'élevant à 10 854,00F TTC, et charge le Maire de signer le Contrat de Maîtrise d'Oeuvre proposé.

IV) DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE CAMPING LAC M.BROUWER-MULDER :

Le Maire donne connaissance au Conseil Municipal du projet d'aménagement d'un terrain de camping au bord du lac.

Ce projet consisterait à réaliser l'implantation de 10 chalets (Habitations Légères de Loisirs) et d'un bar, le tout sur une superficie de 450m².

Le Conseil Municipal, après examen du dossier de permis de construire et consultation des pièces annexées, donne son accord à la réalisation de ce projet.

Vote : Pour : 8 Contre : 1

V) CONVENTION DIALEGE EDF :

Le Maire fait part au Conseil Municipal de la proposition d'EDF pour l'établissementd'une convention entre les services d'EDF GDF ALPES DU SUD et la Commune de Corps, ayant pour but de faciliter le traitement des factures d'électricité et permettre une meilleure gestion des dépenses d'énergie.

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance des termes du contrat et délibération, donne son accord sur les termes du contrat et charge le Maire de signer le contrat tel qu'il lui est présenté.

VI) QUESTIONS DIVERSES

1) Approbation Compte-Rendu d'Activités TERRITOIRE 38 :

Le Maire présente le compte-rendu des opérations avec Territoire 38 à la fin de l'année 1998.

Il apparaît à la fin de l'année 1998 les soldes suivants :

Lotissement « Les Vignes » : 214926,61
Micro-Centrale : 99838,57
Z.A. Les Chaux : 196726,92
Réseau d'irigation : 369249,37
TOTAL : 880741,47

Cette somme devant être payée en deux fois : 670090 F en 1999 et le solde en l'an 2000

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve le Compte-rendu établi fin 1998 et confirme son accord pour le paiement en deux fois : 670090 F en 1999 et le solde en l'an 2000.

2) Réfection égouts Peyragüe :

Lecture est faite de la lettre de M. ORSINI de l'OPAC 38 à propos des travaux de réfection d'un égout, non encore effectués près de l'immeuble Le Peyragüe.

Ces travaux ayant été prévus au BP 1999, il aurait lieu de reprendre contact avec l'entreprise MERLE, qui avait fourni à l'époque un devis de réparation pour une somme de 8140,50 F.

3) Projet Informatique Ecole :

Une demande est faite de la part des enseignants pour un équipement plus complet des classes en matériel informatique; Le Maire va se charger personnellement de ce dossier.

4) Projet de Convention d'Opérateur Foncier OPAC :

Le Conseil Municipal prend connaissance du Projet de Convention d'Opérateur Foncier entre la Commune de Corps et l'OPAC 38, transmis par M. ORSINI le 11 Août 1999.

Ce texte reçoit l'approbation des membres du Conseil Municipal sous réserve de précisions à venir concernant, entre autres, le nombre de parcelles concernées, la garantie bancaire exigée, la rémunération globale de l'OPAC pour l'exécution de sa mission d'opérateur foncier.

5) Demande de VERTIGE pour l'utilisation du poste électrique du Pont du Sautet :

L'entreprise VERTIGE renouvelle sa demande d'utilisation du coffret électrique du pont du Sautet déjà formulée par fax le 25 Juin 1999; une réunion est prévue avec le Conseil Général, les entreprises Elastic Fun et Vertige.

6) Poste électrique Marché :

Suite au refus d'un propriétaire riverain, un nouveau devis s'élevant à 9429,72 TTC est proposé par EDF pour l'implantation d'une borne électrique sur la place du marché; accord du Conseil Municipal.

7) Exonération de la taxe professionnelle pour les entreprises de spectacles :

Le Maire fait part au Conseil Municipal de la possibilité pour les communes d'exonérer de la taxe professionnelle les entreprises de spectacles et les établissements de spectacles cinématographiques.

Après délibération, le Conseil Municipal décide d'exonérer :

-dans la limite de 100% les entreprises de spectacles;

-dans la limite de 100% les établissements de spectacles cinématographiques qui, quel que soit le nombre de leurs salles, réalisent en moyenne hebdomadaire moins de 2000 entrées et comprennent au moins un écran classé « art et essai » au titre de la période de références retenue pour le calcul des bases d'imposition (4° Nouveau de l'article 1464 A).

8) Création de poste d'agent technique et suppression de poste de Conducteur Spécialisé 2° niveau :

Le Maire fait part au Conseil Municipal qu'à la suite de la réussite d'un agent communal au concours d'accès à l'emploi d'agent technique sur titres, dans la spécialité

Plomberie, il y aurait lieu de créer un poste d'agent technique et de supprimer un poste de conducteur spécialisé 2° niveau.
Après délibération, le Conseil Municipal décide :
-de créer un poste d'agent technique au 1er Novembre 1999;
-de supprimer un poste de conducteur spécialisé 2° niveau à la même date;
et charge le Maire de nommer sur le poste d'agent technique l'agent nouvellement promu.

9) Réclamation factures d'eau Camping du Lac :
Le Maire fait part au Conseil Municipal de la lettre de réclamation de Melle Delivry Anne-Catherine concernant les factures d'eau qui lui ont été envoyées pour la période du 03/98 au 02/99.
Le Conseil Municipal après avoir entendu les requètes présentées par la gérante du Camping du Lac et après en avoir délibéré, décide :
-d'annuler les six factures en date du 07/06/1999 pour un total de : 9177,60 F.
VOTE : pour : 8 contre : 1

10) Commandements de payer :
Dossier non étudié.

11) Garderie été 1999 :
Suite à l'arrêt de travail de Delphine DEVOLUY, consécutif à un accident du travail, une animatrice a été mise à disposition des enfants de Corps pendant la période du 19 Juillet au 20 Août 1999 et le Village-Vacances de Corps demande à la commune la prise en charge de cet animateur pour un prix de 16905,90 F.
Le Maire se charge personnellement de rencontrer les responsables de l'Association pour le réglement de cette somme.

12) Facturation Repas Cantine :
Le Maire donne connaissance au Conseil Municipal de la lettre de Mme SAILLARD en date du 09 Août 1999 qui propose que le prix des repas fourni par la MAPAD soit fixé à 27,50 F, ce prix intégrant la totalité des dépenses relatives à la fabrication des repas et en particulier l'intégralité du salaire de Mme DEDALE.
D'autre part, la directrice de la Maison de Retraite demande instamment que le nombre de repas soit fourni à la MAPAD au moins deux jours à l'avance.
Après délibération, le Conseil Municipal donne son accord pour un prix des repas au tarif de 27,50 F, sur le remboursement de la totalité du salaire de Mme DEDALE, sur la nécessité d'informer les parents d'élèves sur l'obligation de réserver les repas au moins deux jours à l'avance et charge Le Maire de passer avec la MAPAD une nouvelle convention de mise à disposition.

13) Programmation travail Septembre 1999 :
Une réunion est prévue le Samedi 28 Août 1999 à 10H30 avec la Commission des Employés Communaux.

14) Chemin Champ Vantel :
Une remise en état est prévue de la partie du chemin à partir du Blandin.

15) Autres questions :
-Bafa : une aide financiaire est envisagée pour les jeunes de Corps qui vont passer le BAFA.
-Information décharge : les travaux seront pris en charge dans le cadre du SIVOM.
-Récupération tombes : il est décidé de mettre en route la procédure de récupération des tombes abandonnées.

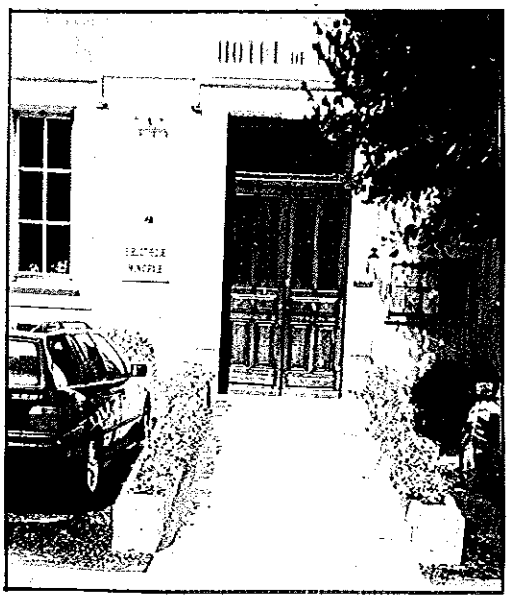

Le nouveau look des Fossés concernant l'illumination de la Mairie, du barquier, et du clocher de l'église.

SITE INTERNET SUR LE CANTON DE CORPS « DRAC OBIOU »

Aujourd'hui les moyens de communication ont beaucoup évolué. L'un des moyens actuels les plus performants est Internet. Conscient de cet enjeu, le SIVOM du Canton de Corps, soutenu par EDF, a décidé de créer un site Internet sur le Canton afin que le monde entier puisse découvrir cette région suberbe. C'est en partenariat avec la société Performance que ce site est sur le point d'aboutir. Une première présentation a eu lieu à la Maison du Tourisme à Corps où tous les partenaires touristiques ont été conviés afin de visiter ce site. Tous les prestataires du Canton y seront répertoriés gratuitement et peuvent s'ils le souhaitent acquérir une ou plusieurs pages pour une publicité plus ciblée sur leur activité. On peut y apporter toutes les modifications que l'on souhaite à n'importe quel moment. Ainsi, chaque événement ponctuel ayant lieu sur le Canton peut apparaître sur Internet en quelques minutes.
Les Maires des 13 communes sont chargés de fournir une page et deux photos se rapportant à l'histoire de leur commune. D'ici quelques temps vous pourrez venir visiter le site à la Maison du Tourisme, alors par simple curiosité ou pour un interêt professionnel, n'hésitez pas à prendre rendez-vous.
Renseignements à la Maison du Tourisme au : 04 76 30 03 85
Si vous possédez internet chez vous, voici les adresses pour consulter les sites de la région :
sud-dauphiné.com (serveur touristique du Sud-Dauphiné : Trièves Matheysine Beaumont et Valbonnais).
drac-obiou.com (serveur touristique du Beaumont inclus dans sud-dauphiné.com).

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION - AOUT 1999

L'année écoulée a été propice à la réalisation et au lancement de nombreux projets municipaux.

1. Ces projets ont pu (ou pourront) voir le jour grâce à une **bonne gestion des finances** de la Commune depuis 4 ans. Le budget principal, le budget eau et assainissement et le budget CCAS sont en excédant. Seule la Régie des Transports est en déficit dont l'origine est un déficit du budget primitif de 1998. Le résultat propre de l'exercice est en excédant. La Chambre Régionale des Comptes a estimé que les budgets communaux sont en équilibre, les prévisions de recettes et d'investissement sont justifiées. Le budget est donc globalement bon, ceci grâce à une bonne gestion sans augmentation des impôts locaux depuis 4 ans.
2. Cette année, la **Maison du Tourisme a été entièrement rénovée**, avec un nouvel accueil et une façade refaite et visible de loin. Le travail a été réorganisé avec les emplois jeunes.
3. Toujours dans l'amélioration des structures, la **rue des Fossés a été réaménagée** et bénéficie d'un éclairage nouveau mettant en valeur à la fois la Mairie, la fontaine et le clocher de l'Eglise. Ceci est une première étape puisque prochainement, les **vitraux de l'Eglise seront illuminés** pour mettre en valeur le patrimoine historique de cette Eglise. Dans un troisième temps, le problème du stationnement sera étudié en concertation avec la population, afin de rendre notre rue principale attrayante pour les touristes de passage, en facilitant à la fois la circulation automobile et piétonne.
4. **L'intérieur de l'Eglise a également été entièrement repeint** par la Paroisse en collaboration avec la Mairie. Dans les mois qui viennent, et après consultation du Centre d'Archéologie Historique du Département et des Architectes des Bâtiments de France, la **réfection et l'éclairage de la façade et du porche** de l'Eglise devrait voir le jour.
5. Pour terminer le chapitre de la réfection du village, signalons que la Mairie a donné à l'OPAC une mission d'opérateur foncier pour la **restauration des bâtisses** dans le cadre du réaménagement du centre bourg.
6. Le projet **d'aménagement des rives du lac** est bien avancé, une partie des travaux a déjà été effectuée cette année, travaux qui continueront jusqu'à l 'été prochain avec l'aménagement des berges, des plages, du camping, de la base nautique et la création d'une via ferrata, ce projet étant suivi par le SIVOM (montant des travaux : 6 MF).
7. Signalons cette année la création d'une **garderie d'été** par les emplois jeunes en collaboration avec le village de vacances, l'obtention de **25 lits médicalisés** à la Maison de Retraite au lieu des 12 prévus, la fermeture de la décharge actuelle et le début des travaux **d'installation d'une mini décheterie,** le soutien de la Mairie de Corps à la création d'un **grand club de football du Sud Isère** qui comprend les villes de La Mure, Mens et Corps. L'autorisation de l'agrandissement de la société OSE a été accordé (**création de 15 emplois**). Le Maire étudie la possibilité d'implanter **un centre de télétravail** sur la Commune, et la création d'un **site Internet** avec le SIVOM.
8. Enfin, il faut bien entendu parler du passage au troisième millénaire. La Mairie et la Maison du Tourisme ont de nombreux projets entrant dans le cadre des **festivités de l'an 2000.** Le 31 décembre 1999 donnera le ton avec des animations en début de soirée. Tout au long de l'année 2000, différentes manifestations auront lieu, sportives ou culturelles : le raid Souloise, le Festival de la Pyrotechnie, le Village du Livre et les maintenant incontournables Nuits Musicales et Festival de Montagne au Corps. Signalons également une collaboration avec le Canton de Valbonnais pour un grand spectacle historique pendant l'été 2000 qui continuera tout au long de l'année.

Voici en quelques mots les principales réalisations de la Mairie pour l'année écoulée et les plus grands projets. L'équipe municipale continue bien entendu à travailler pour que Corps soit reconnu comme un village dynamique et pluridisciplinaire dans lequel il fait bon vivre.

La Commission Communication de la Mairie de Corps.

Le GIGN

Exercice d'héliportage depuis une Alouette III

RAPPEL HISTORIQUE

Les origines

- Un texte de novembre 1973 crée au sein de l'escadron 2/2 de Gendarme Mobile à Maisons-Alfort, une Equipe commando régionale d'intervention (ECRI), qui sera opérationnelle le 01 mars 1974.

- Les 10 et 11 mars 1974, l'ECRI intervient pour la première fois à Ecquevilly (78) pour neutraliser un forcené armé.

- En avril, sont mises sur pied deux unités spécialisées d'intervention à compétence régionale :

  - le GIGN I à Maisons-Alfort
  - Le GIGN IV à Mont-de-Marsan

- Ces deux éléments se regroupent en 1976 pour constituer le GIGN, désormais à vocation nationale.

- 1974 est à ce titre généralement reconnue comme année de création du GIGN.

- Le 1er juillet 1984, il s'installe à la caserne Pasquier à Satory, où il demeure depuis.

Depuis sa création en 1974, le GIGN est intervenu avec succès à l'occasion de nombreuses opérations et compte plus de **650 interventions** au cours desquelles il a libéré 350 otages et procédé à 550 arrestations.

Les plus connues sont dans toutes les mémoires :

- **Février 1976** : Libérations de 30 enfants pris en otage près de Djibouti dans un car de ramassage scolaire.

- **Novembre 1979** : Libération de la Grande Mosquée de La Mecque envahie par des rebelles.

- **Août 1984** : Marseille - Détournement d'avion : le terroriste est neutralisé.

- **Février 1988** : Le Boucau - Arrestation de Philippe Bidart, chef du groupe terroriste basque Iparretarak.

- **Avril 1988** : Mutinerie à la prison d'Ensisheim (68).

- **Mai 1988** : Libération d'otages sur l'île d'Ouvéa.

- **Décembre 1989** : Libération d'otages à Guipry (35).

- **Décembre 1991** : Prise d'otage à la Maison centrale d'Yzeure (03).

- **Février 1992** : Jeux Olympique d'hiver à Albertville (73).

- **Septembre 1992** : Libération de 21 otages à la Maison centrale d'Yzeure (03), suite à une mutinerie.

- **Novembre 1992** : Arrestation à Dax, d'un commando de trois terroristes du groupe basque Iparretarak.

- **Juin 1993** : Espelette (64) - Arrestation de José Olascoaga, coordinateur d'un commando d'appui du groupe terroriste ETA.

- **Juin 1993** : Jeux méditerranéens de Montpellier (34).

LE GIGN - UNITÉ D'ÉLITE

Son organisation

Le GIGN se compose de 5 officiers et 82 sous-officiers répartis en 4 groupes opérationnels de 15 gendarmes et un groupe hors rang qui assure les tâches administratives, l'entretien et la gestion du matériel.

Deux groupes opérationnels sont maintenus en alerte en permanence.

Le goupe dit de "1ère alerte" doit pouvoir partir dans les trente minutes qui suivent un appel lancé par la Direction générale de la Gendarmerie nationale.

En fonction de la distance à parcourir pour se transporter sur les lieux d'une intervention, le déplacement se fera soit par voie routière, soit par voie aérienne militaire.

Ses missions

Le GIGN est en mesure d'intervenir en France métropolitaine et outre-mer, ou à l'étranger dans le cadre d'opérations délicates qui nécéssitent, pour aboutir, l'utilisation de techniques et de moyens d'action particuliers, mis en oeuvre par des personnels hautement qualifiés et entraînés.

Le parc automobile du GIGN

Régulièrement, le GIGN intervient dans les cas de :

- Prises d'otages,
- Réduction de forcenés,
- Lutte anti-terroriste,
- Tranfèrements d'individus dangereux,

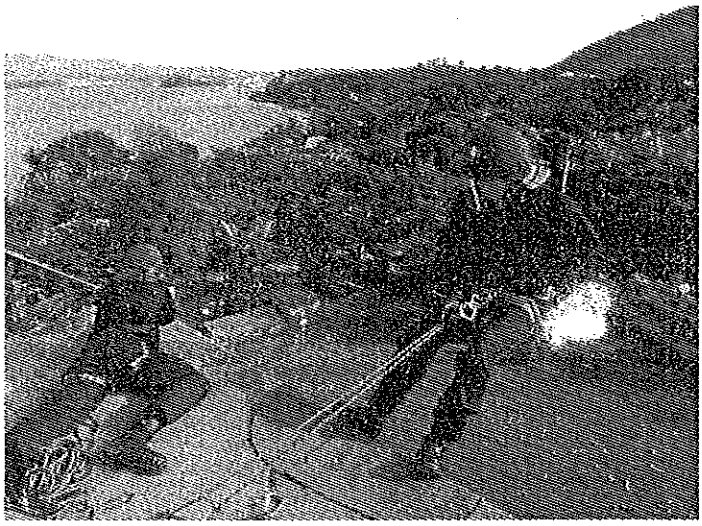

Descente en rappel

- Mutinerie en milieu pénitentiaire,
- Arrestations à hauts risques,
- Protection ponctuelle de hautes personnalités.

"Visage unique aux multiples expressions", le GIGN a, depuis 20 ans, intégré toutes les techniques d'intervention terrestres, aériennes et maritimes, et ses personnels sont capables d'intervenir sur tous les points du globe où les ressortissants ou intérêts français sont menacés.

Le GIGN dispose, pour remplir ses missions qui peuvent lui être confiées, de :

- Plongeurs d'intervention,
- Chuteurs opérationnels.

Groupe de réflexion et d'étude

Pour répondre aux méthodes toujours plus sophistiquées imaginées par les terroristes et les malfaiteurs, ce corps d'élite, rompu aux techniques d'intervention dans les situations délicates :
- imagine des scénarios et se prépare minutieusement à leur résolution en particulier dans les domaines qui ont trait au terrorisme aérien et maritime ;

- Développe et initie l'acquisition de nouveaux matériels performants adaptés aux missions qui lui sont confiées.

- Entretient des relations étroites avec de nombreux groupes étrangers dans le cadre d'échanges professionnels sur les plans techniques et tactiques.

L'esprit GIGN

Les personnels du GIGN sont, avant tout, gendarmes et respectent les règles d'éthique et de déontologie propres à la Gendarmerie. Par ailleurs, dans le souci scrupuleux du respect des dispositions légales, ils accordent un soin tout particulier à la maîtrise des cas d'usage des armes.

Plus que toute autre unité, en raison de son engagement, le GIGN considère la morale et la réflexion comme une des composantes de son action.

Ce n'est pas simplement une attitude mais la volonté de toujours garder à l'esprit, le respect de la vie et de l'être humain.

Quoi qu'il ait fait, quoi qu'il fasse, c'est un adversaire, ce n'est pas un ennemi. C'est une constante de l'esprit GIGN, instauré depuis la création de l'unité et perpétué depuis.

La formation de ses personnels

Ce souci d'excellence, sur les plans techniques, tactiques et humains dans la réalisation d'une intervention, justifie le soin particulier apporté au recutement et à la formation des personnels qui composent cette unité d'élite.

Après une première sélection effectuée au terme d'une semaine de tests physiques et psychologiques très poussés, le postulant suivra un préstage de deux mois.

Au terme de cette nouvelle sélection, les futurs hommes du GIGN (environ 6 à 7 pour 100 candidats) effectuent un stage de formation de 8 mois où ils sont initiés à toutes les techniques propres à l'unité, parallèlement à un entraînement physique intensif.

- Tir toutes armes,
- Escalade,
- Sport de combat,
- Investigation,
- Descente en rappel,
- Travail en salle de situation.

sont les fondamentaux de ce stage de formation.

Le brevet

A l'issue, celui qui aura rempli toutes les conditions d'aptitude se verra remettre le brevet du GIGN.

Entraînement aux sports de combat

Le brevet est un cercle, une figure géométrique parfaite qui n'a ni début, ni fin et, qui symbolise la cohésion des hommes du GIGN

- **Le viseur** symbolise la discipline principale pratiquée, le tir et au-delà, l'esprit du tir, le respect de la vie humaine, la précision dans l'action.

- **Le mousqueton** rapelle l'escalade et les activités d'hélicordage pratiquées.

- **Le parachute**, le GIGN est une unité parachutiste protégée par Saint-Michel.

- **Le flamme Gendarmerie** rapelle l'appartenance du GIGN à cette arme.

Mais le GIGN, c'est aussi :

- Equipe recordman du monde de l'heure aux 100 kg en développé couché,
- Equipe première à l'Open Manurhin 1989,
- Record du monde de l'ascension de la Tour Eiffel,
- De nombreuses participations aux Téléthon.

Un groupe résolument tourné vers l'extérieur.

UN APPEL A PROJETS DE SECURITE ROUTIERE POUR LES JEUNES

En France, l'insécurité routière est la première cause de mortalité chez les jeunes. Depuis le début de l'année, beaucoup de jeunes de 15 à 25 ans, ont été tués et gravement blessés dans notre département, c'est pourquoi notre ville a décidé de se mobiliser en encourageant les jeunes à participer à l'Opération Label Vie lancée par la Sécurité Routière.

Cet appel à projet s'adresse à tous les jeunes de 14 à 28 ans qui peuvent, dès aujourd'hui, imaginer un projet de sécurité routière et bénéficier d'une aide pouvant aller jusqu'à 5 000 Frs pour le réaliser. Il leur suffit de retirer un dossier d'inscription à la Mairie et de le renvoyer en Préfecture à l'attention du coordinateur de sécurité routière.

L'Opération Label Vie permet aux jeunes qui souhaitent présenter un projet d'imaginer toute sorte d'opérations : ils peuvent mettre en place un dispositif pour raccompagner leurs passagers en toute sécurité après une fête, réaliser une étude sur le comportement des conducteurs dans notre ville, proposer des oeuvres graphiques musicales ou audiovisuelles visant à sensibiliser l'ensemble des usagers de la route, ... enfin toute initiative encourageant les citoyens de notre ville à avoir un comportement plus responsable.

Pour monter les projets, les jeunes doivent se rapprocher d'une association qui leur permettra de bénéficier de l'aide financière pour la réalisation de l'opération et pourra les aider tout au long de la mise en oeuvre de leurs actions. le 3615 Route et le site internet www.equipement.gouv.fr. proposent des conseils pratiques et des exemples d'actions déjà montées. Vous pouvez également obtenir tous les renseignements nécessaires auprès de la Préfecture.

L'ECLIPSE ?
CE N'ETAIT PAS LA FIN DU MONDE !

D'après certaines prédictions, nous devions le jour de l'éclipse, passer un sale quart d'heure !
Gourous, astrologues, voyants, ont prédit des situations alarmantes concernant des millions d'individus. Imaginez la panique ! Irresponsabilité de quelques célébrités, égarées dans le travers type de la voyance : la projection de leurs propres angoisses ; Jouant sur ces deux évènements objectifs : l'éclipse et l'imminence de l'an 2000.
L'éclipse frappe l'imagination parce qu'elle tombe sur une fin de millénaire. Elle renvoie l'homme à son impuissance. Le phénomène le dépasse. Il nous ramène soudain à notre faiblesse, suscite des craintes... infondées, bien sûr. Celà a été dit et redit : la psychose de l'an mille n'a jamais existé. Alors, il y a quelques gourous qui auraient dû tourner sept fois leur plume dans l'encrier avant de nous livrer leurs angoisses. Accordons-leur le bénéfice du doute. Qui sait, peut-être qu'eux-mêmes y croyaient vraiment...

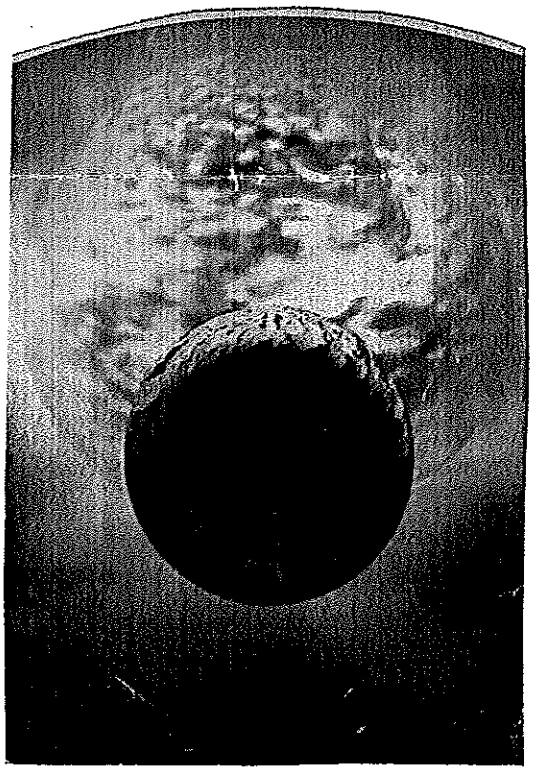

14 JUILLET 1999 A CORPS
DANS LE QUARTIER DES GUERAUDS

Ah ! ce quartier des Guérauds ?! Puisque l'occasion m'est donnée, parlons en à coeur ouvert!

C'est le quartier où je suis née, où j'ai grandi, où j'ai passé une partie de mon adolescence dans une famille de paysans. C'est aussi celui où je suis venue vivre ma retraite. Alors je le connais bien mon quartier !

Un peu éloigné du centre du village, situé dans le prolongement du quartier de Lara, ils font partie tous les deux, des plus vieux quartiers de Corps, qui en comprend 9.

Au cours des siècles, le fait de sa situation et surtout de la profession de ses habitants (travailleurs de la terre de père en fils), avec ses maisons accolées les unes aux autres, autour de la place ou construites le long des rues étroites, mon quartier ne jouissait pas de la même réputation que celle de tous les autres.

Mal connu, presque oublié, il était aussi le mal-aimé pour ne pas dire parfois méprisé, à tel point que lorsque une conversation s'engageait concernant ses habitants (enfants ou adultes) celle-ci se terminait souvent par ces mots : - « Oh ! vous ne le connaissez pas, mais il ou elle est des Guérauds ! ». S'il s'agissait d'une personne habitant un autre quartier, celui des artisans des commerçants, son identité devenait la profession du père de famille : - « C'est le fils ou la fille du cafetier, épicier, cordonnier... ».

Ces réflexions, empreintes de dédain, qui se manifestait par le ton et la manière de les exprimer, laissaient entendre (et les enfants y étaient très sensibles) : - « Moi je ne fais pas partie d'une famille de bien nés. Je ne suis que la fille ou le fils d'humbles paysans ! ».

Alors des conflits naissaient sur les bancs de l'école au cours d'une partie de billes, à propos d'une tenue vestimentaire (nouvelle robe, pantalon neuf), place attribuée au cours d'une cérémonie. Ils devenaient des règlements de comptes, entre parents, familles, qui répondaient aux provocateurs : - « Sur la terre, il n'y a pas de sots métiers. Il n'y a que de sottes gens, dépourvues de bon sens, l'intelligence du pauvre dit-on, mais qui est l'intelligence du coeur. Que signifient pour vous ces mots Liberté, Egalité, Fraternité, biens précieux légués par nos ancêtres, défendus avec âpreté, au prix de lourds sacrifices pendant La Révolution ? ».

Les antagonistes partaient chacun de leur côté, parfois en enfonçant un peu plus la casquette sur les oreilles, ou en tournant plusieurs fois le béret basque sur la tête que trop de sueur finissait par décolorer. Chacun ayant exprimé ce qu'il pensait, retournait à ses occupations. Les discussions s'arrêtaient là. Car le quartier des Guérauds qui porte le nom d'une ancienne famille partie vers le Sud de la France, n'était pas un quartier d'aristocrates, mais essentiellement celui de démocrates très attachés à leurs terres, aimant leur profession, se considérant comme libres de l'exercer en toute quiétude.

Dès les premiers beaux jours, le quartier s'éveillait au chant du coq. Les portes des écuries et des étables s'ouvraient pour livrer passage, aux animaux qui allaient être attelés aux charrettes, tombereaux sortis des hangars et remises. Le temps était venu de porter dans les champs l'engrais naturel, bouses et crottins, pour fertiliser le sol, entassé devant les portes des écuries qui ne sentait pas évidemment la rose ou le jasmin ! La volaille se répandait dans les rues mal pavées, en quête de quelques grains oubliés ou vers.

Après la traite des vaches, la pâtée donnée aux cochons, hommes et femmes partaient travailler dans les champs. Les bergers conduisaient vaches, moutons, chèvres au pâturage. Les écoliers se rendaient à l'école laïque du village, sous la surveillance des grands-parents ou d'une personne du quartier qui voulait bien les accompagner et les récupérer à la sortie des classes. Alors

commençait pour ces paysans une rude journée de labeur, qui ne s'achevait que très tard dans la nuit.

Il fallait travailler, et travailler sans relâche, pour nourrir toute la maisonnée, car sous le même toit vivaient parents enfants et grands-parents. Qu'il fasse beau ou mauvais, que la récolte soit bonne ou déficitaire, leur grand souci était de joindre les « deux bouts » à la fin de l'année, d'économiser si possible quelques sous en prévision de la maladie, d'un accident et même de la mort d'un membre de la famille.

Je n'ai pas connu au cours de ce 20° siècle des familles riches dans mon quartier. Mais il existait 3 familles plus aisées que les autres dans lesquelles le père était à la fois paysan et artisan : l'un sabotier, le 2° maçon-charpentier, le 3° boucher. Puis il y avait Mr Pierre Templier excellent tailleur et Melle Victorine Comte épicière.

Ces personnes très simples, très actives, d'une rare bonté s'étaient parfaitement intégrées à la population nombreuse et laborieuse du quartier, où toutes les familles vivaient au rythme du temps et des saisons. Chaque jour en ouvrant la porte, femmes et hommes levaient la tête pour regarder le ciel.

- « Rouge le matin, la pluie est en chemin. Rouge le soir espoir ».
- « Faraud a mis son chapeau de nuages, berger prends ton manteau ».

Ils écoutaient le vent, suivaient sa direction.

- « Aujourd'hui c'est la bise le vent du Nord. Demain nous aurons le vent du Sud qui vient de Gap ».

En puisant l'eau du puits devant la maison Coiton ou à la fontaine, ils pouvaient vous dire la température de l'air extérieur, sans consulter le thermomètre !

Le soir, avant d'aller au lit, les phases de la lune les guidaient dans leur travail. Selon sa position et sa forme, le moment était venu de semer, planter, récolter, couper le foin et le bois, faire la moisson et les vendanges. - « Attention, c'est la lune rousse ! Les saints de glace ne sont pas passés ! « A la Sainte Catherine tout arbre prend racine ! ». Alors pour être sur de ne pas se tromper, et parfaire leurs connaissances, l'almanach des P.T.T. et celui du Vieux Dauphinois, demeuraient en permanence sur un coin de la cheminée !.

Ils n'avaient pas besoin d'une montre pour connaître l'heure. La position du soleil leur indiquait qu'il fallait se hâter de rentrer à la maison, arrêter le travail. - « Ce qui ne se fait pas aujourd'hui se fera demain ». « Demain il fera encore jour ».

Comme la nature était leur 2° compagne après leur femme, les hommes se plaisaient à dire : « L'homme ment, mais la nature ne ment jamais ».

Des veillées s'organisaient l'hiver dans les étables les plus grandes et aussi les plus chaudes. Pendant que les hommes fumaient, bourraient leur pipe, les femmes en papotant tricotaient, crochetaient à la lumière des lampes à pétrole. Les enfants souvent s'endormaient sur les bottes de paille ou de foin en écoutant des histoires.

L'été après une journée de dur labeur, fait un brin de toilette, la famille prenait le frais assise sur les marches des escaliers, ou sur les balcons en respirant l'air frais et embaumé par le tilleul de Mr Galvin. Pendant que les garçons jouaient aux billes sous la lampe de la rue et que les filles servaient d'arbitres, d'autres jouaient à cache-cache entre les fagots de bois qui séchaient. Les parents échangeaient leurs impressions sur les travaux de la journée, sur ceux du lendemain. Comme les rues du quartier étaient et sont encore très étroites, charrettes et tombereaux ne pouvaient pas se croiser. Alors les conducteurs d'attelages essayaient de partir et de rentrer ensemble le soir après le coucher du soleil.

Il y avait beaucoup de musiciens dans mon quartier qui faisaient partie de la fanfare, créant une animation dans le village. C'était amusant de les écouter s'exercer. Tout le monde riait lorsque de fausses notes parvenaient aux oreilles !

Dans la maison Pellissier située à l'angle de la rue des Jardins, logeait un jeune couple, dont le mari ingénieur travaillait dans les années 30 à 45 sur le chantier du Sautet. Lorsqu'il rentrait le soir après son travail, ou au retour d'une promenade, d'une soirée passée entre amis, Mr Laroque aimait à s'arrêter, pour bavarder avec ces paysans qu'il connaissait si peu, mais qu'il prenait plaisir

à connaître un peu plus chaque jour. Il appréciait leur courage, leur droiture, leur cordialité. Très intelligent, il savait pratiquer l'humour avec gentillesse, et quand on lui demandait où il habitait, simplement et avec juste raison il répondait sans moquerie : - « J'habite dans le quartier démocratique ! ».

Car le quartier n'était pas un cocon où s'enfermaient ses habitants, qui aimaient rire, chanter, danser la polka, la valse et surtout le rigodon sur la place au son de la viole de Mr Dévoluy.

Le dimanche les femmes allaient à la messe quelques fois accompagnées de leurs maris, parfumées à l'eau de lavande.

A l'occasion de la foire de la St Pierre, de la fête du saint patron de la paroisse, de celle de St Roch, des processions du saint sacrement dans les rues du village avec arrêt devant les reposoirs des différents quartiers, il y avait relâche dans les travaux des champs. En famille, bien endimanchés parents et enfants se rendaient sur Les Fossés. Les enfants participaient aux jeux dont certains avaient lieu dans le quartier - course en sac, course à la brouette - .

Le mot « vacances » était réservé aux enfants qui les employaient à aider leurs parents aux travaux des champs, à planter récolter les pommes de terre - ramasser les gerbes de blé pour en faire « des cuchons » ou gerbiers - cueillir le raisin et s'amuser à devenir des clowns le visage barbouillé de raisins écrasés !

« Les loisirs » plus nombreux l'hiver que l'été, servaient aux hommes à réparer les outils, confectionner paniers et paillasses après avoir descendu le foin ou la paille de la grange à l'aide de poulie et corde, préparé « la mêlée » paille et regain pour les moutons en soufflant dans les mains pour éviter l'onglée !

La modestie, le courage, la bonté, l'entr'aide de ces hommes et de ces femmes se manifestaient en toute occasion pour aider les familles les plus humbles qui ne possédaient pas de mulet ou de cheval, à rentrer le foin, battre le blé, faire les vendanges.

Les femmes se relayaient pour soigner un malade, faire la lessive au cuvier, secouer les draps dans le canal d'arrosage puis au lavoir, aider à mettre un enfant au monde, à habiller et veiller un mort. Quand elles pétrissaient le pain au levain qui cuisait au four banal ou à celui de Mr Marin au feu de bois, le levain conservé se passait des unes aux autres. Le soir en passant le lait, préparant la crème pour faire le beurre, elles surveillaient les devoirs des enfants et s'assuraient qu'ils avaient appris leurs leçons. Il arrivait que des règles de grammaire soient oubliées, qu'elles hésitaient sur l'orthographe d'un mot tout simplement pour avoir quitté l'école trop tôt, parce que leurs parents avaient besoin de leurs services ou n'avaient pas les moyens de payer des études. Mais leur connaissance en botanique était étonnante ! Elles connaissaient parfaitement toutes les vertus des plantes et fleurs médicinales. Récoltées au moment de la floraison celles-ci séchaient dans un sac de jute pendu à la grange.

A Noël, c'était la fête du cochon, qui durait décembre et janvier. Le sapin n'était souvent qu'une seule branche, où pendaient quelques oranges quelques papillotes, mais tous les membres de la famille réunis autour de la table, dégustaient la soupe de « creusets » les châtaignes grillées, avant de se rendre à la messe de minuit.

Le 1er Janvier, tout le monde se souhaitait la bonne année. Cadeaux et friandises étaient peu nombreux. Les hommes trinquaient avec un verre de vin nouveau ou de gniole. Les femmes buvaient la liqueur de cassis, en mangeant un morceau de tarte ou de pogne.

La fête des laboureurs, celle des moissonneurs, Carnaval ne laissaient pas indifférent les habitants, ni la célébration d'un mariage où les femmes se distinguaient dans la préparation de « la Rôtie » portée aux jeunes mariés.

Ainsi, les jours, les mois, les années s'écoulaient selon un rythme bien établi jusqu'à ce qu'un évènement heureux, qui n'était pas de moindre importance, vienne bouleverser le mode de vie de ces paysans qui travaillaient beaucoup, gagnaient peu, mangeaient à leur faim et se trouvaient heureux !

L'eau, élément naturel, indispensable à la vie, faisait son entrée dans les maisons et coulait abondamment sur l'évier au robinet. Quelle joie ! et quel bonheur ! pour les ménagères qui attendaient ce moment là depuis des années ! Pour les enfants, finies les corvées d'eau, qu'il fallait

plusieurs fois par jour, avec une corde, tirer du puits ou pomper à la fontaine quand le froid vous donnait l'onglée ! Terminées les odeurs nauséabondes que dégageaient les eaux souillées et le purin vidés dans les rigoles grâce à l'adduction d'eau, à la création d'un réseau d'égoûts, les vieux pavés sur lesquels les femmes se tordaient les pieds, où les charrettes perdaient leur chargement, cédèrent la place à des rues bitumées. Bêtes et gens apprécièrent ce sérieux avantage.

Mais quelques années plus tard, ce n'est pas un évènement qui se produisit dans mon quartier, plutôt une révolution.

Les travaux gigantesques entrepris pour la construction du Pont du Sautet, d'un barrage avec plan d'eau, d'une usine électrique provoquèrent un choc et créèrent la panique parmi ces paysans qui vivaient essentiellement de la culture et de l'élevage. Leurs meilleures terres fertilisées par les alluvions du Drac, disparaissaient sous des milliers de m3 d'eau, inondant prairies, vignes, vergers et pâturages, source de nourriture pour les hommes et les animaux en même temps que source de revenus.

La terre qui restait ne pouvant plus nourrir bêtes et gens, jeunes filles et garçons quittèrent le quartier en quête de travail pour s'en aller à la ville.

Les troupeaux furent vendus ainsi que les chevaux et mulets, ou partirent à la boucherie.

Alors ne demeurèrent dans le quartier que les personnes âgées mais qui dans leur malheur, profitèrent des lois sociales créées pour venir en aide à la masse d'ouvriers étrangers arrivés sans carte d'identité, sans couverture sociale. La création d'un syndicat, constitué pour défendre la profession d'ouvrier et aussi de paysan, puis les retraites ouvrières et paysannes furent au départ considérées comme un outrage à l'égard des quelques employeurs du village et un danger pour la société.

Le quartier vidé de la plus grande partie de ses habitants continua de demeurer le quartier des Guérauds avec les mêmes maisons, dont la plus part restaient portes et volets clos.

Quand éclata la guerre de 1940 à 1945 qui apportait aux familles souffrances et pertes en vies humaines, comme il fallait survivre à toutes les privations, le troc, le système D n'épargnèrent pas mon quartier. La méfiance, l'individualisme prirent la place de l'entr'aide, de la générosité.

La radio puis la télévision provoquèrent le repli sur soi-même, le manque de communication si chère à tous ceux qui avaient vécu, grandi, parmi une génération aujourd'hui disparue, des années inoubliables et heureuses. Pendant 4 ans il n'y avait pas âme qui vive place des Guérauds.

Pour ceux et celles qui avaient connu tant de monde autour de cette place, à la joie succédèrent le regret et la tristesse.

Puis un jour, comme si une bonne fée était passée par là avec sa baguette magique 3 familles de retraités dont une seule avait des attaches familiales achetèrent ou modernisèrent leur maison, tout en conservant leur caractère primitif. Le quartier avec ses trois façades agréablement fleuries renaissait à la vie. Il faut dire que les chefs de famille Mrs Marcellin, Tournon, Saillard sont des hommes courageux, dynamiques, aimant le contact humain.

Alors pour renouer avec la tradition, et surtout parce qu'ils se trouvent très heureux d'habiter à Corps dans ce « quartier démocratique », aidés de leurs épouses ils se sont ingéniés à faire du 14 Juillet la fête du quartier.

Cette année, 52 convives ont pris place autour d'une table, protégée par une tente dressée très tôt le matin par ces messieurs, pour partager un repas dont le menu publié longtemps à l'avance, était un menu de choix.

Assise et confortablement installée près d'une amie d'enfance, je peux dire que l'ambiance était bonne, le service parfait et le repas servi excellent, grâce au dévouement de Mes Tournon et Saillard ainsi que celui des personnes se trouvant en vacances et habitant à proximité du quartier.

Mr le Maire, invité et présent à cette petite fête m'a paru satisfait de constater qu'avec du courage et beaucoup de bonne volonté les habitants du quartier pouvaient vivre heureux dans les coins les plus reculés du village.

Au moment de se séparer quatre doyennes ont eu chacune le plaisir de recevoir des mains de Mr Saillard un joli bouquet de fleurs (témoignage d'une délicate pensée à laquelle on ne peut pas demeurer insensible) offert au nom de tous les organisateurs, auxquels je renouvelle mes vifs remerciements.

Puis rendez-vous a été pris pour l'année prochaine.

J. ARBOUET

ÉGLISE St PIERRE, à Corps (Isère)

Le texte publié dans le Petit Corpatus n°155 de juillet 1999 doit être rectifié comme suit:

* 1ère page, en haut: Les visiteurs...
  - Il s'agit de Odon, évêque de Gap en 1265, et non pas de Othon, empereur (cité par erreur dans les "Notes sur l'histoire de Corps").

  - Rectifier une erreur de frappe et préciser: Charles VIII, les vendredi 29 et samedi 30 août 1494 (et non 1694).

* 2e page, en bas: Liste des curés...
  Ajouter le prénom de Henri MEFFRE.

UN NOUVEAU LIVRE SUR LE BEAUMONT

L'ouvrage de Monsieur Jean Gueydan:

LES PAROISSES DU BEAUMONT

de Saint Eldrad à nos jours

fruit de trois années de recherches et auquel un grand nombre d'habitants du canton ont apporté avec amabilité et compétence d'intéressantes contributions, est terminé; il comporte quatre centaines de pages, avec cartes, photos et croquis.
Il est en cours de frappe et sa sortie de presse est prévue pour le 1er décembre 1999.

Cet ouvrage donne l'historique:
- des treize paroisses/communes du canton de Corps,
- des quatre paroisses disparues (La Posterle, La Croix-de-La-Pigne, Saint-Brême et Saint-Julien),
- de la paroisse/commune d'Aspres-lès-Corps (Hautes-Alpes).

Il identifie une centaine de prieurés, églises, autels latéraux, chapelles, oratoires et temples, existant ou disparus, avec leurs reconstructions successives éventuelles depuis un millénaire.
Il inclut un millier de notices biographiques des curés, vicaires, moines, religieux, religieuses et pasteurs nés dans le Beaumont ou y ayant exercé des fonctions pastorales, même occasionnelles.
On y trouvera pêle-mêle un saint et un rénégat, un assassin et un assassiné, un ministre et un interdit "pour son imbécilité", mais surtout beaucoup de pieux et dévoués ministres du culte, catholiques et protestants, ainsi qu'un grand nombre de frères et de soeurs enseignants ou charitables.

Son prix, payable après livraison, est de 150 francs.
Les personnes intéressées faciliteraient le tirage en réservant dès maintenant leur(s) exemplaire(s) auprès de l'Association Culture et loisirs de l'Obiou (38970 Corps) à laquelle l'auteur a fait don de son manuscrit.

Mr GUEYDAN souhaiterait retrouver des photos de l'Eglise de St Brême afin de les reproduire pour son ouvrage. Merci de le faire savoir par le Cliché ou la Maison du Tourisme.

Le mercredi 22 Septembre, le club Joyeuses Rencontres se rendait à Courzieu pour la visite d'un parc avec des loups et des oiseaux rapaces.
Tous ont apprécié cette journée originale. Et pour vous faire partager cette sortie voici le descriptif du parc :

Loup, qui es-tu ?

Entre le loup et l'homme, c'est une histoire de peur, une longue histoire. Le parc de Courzieu vous propose de retrouver ces animaux qu'on a tous dans la tête : le loup des trois petits cochons, affamé et obstiné ; la bête dont on parlait à la veillée en frissonnant, qui rode et dévore les enfants ; le loup plein d'appétit amoureux du dessin animé de Tex Avery... Histoire de rire de nos peurs, ou de frémir devant notre ingéniosité à détruire les loups.

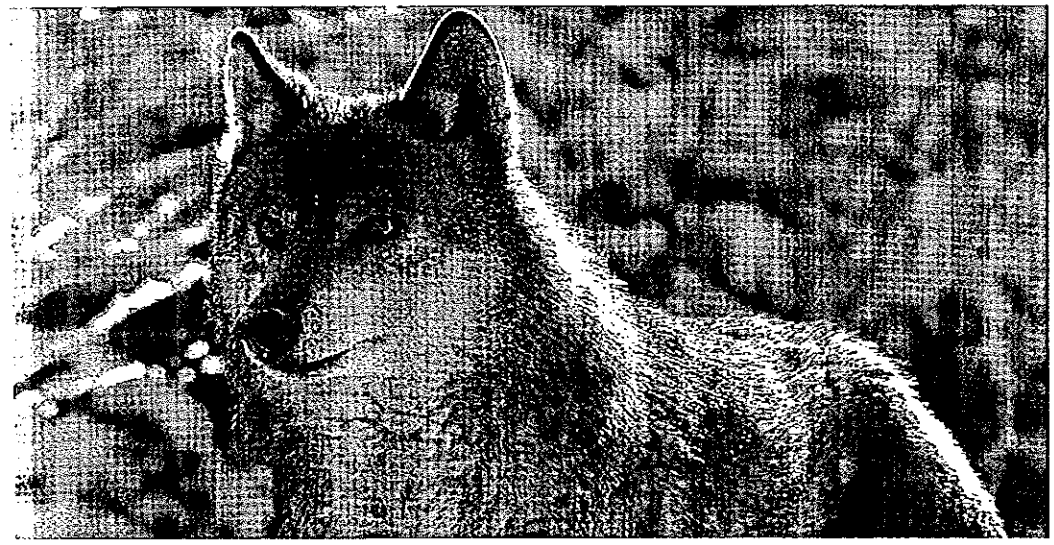

Il vous invite ensuite à découvrir un animal bien différent, fascinant, intelligent et sociable : c'est le loup, le vrai. Quand chasse-t-il ? Comment communique-t-il ? Quel est son poids ? Quantité d'informations à récolter en s'amusant.

A contre-pied

Une démarche interactive

Le loup est un animal comme les autres. Pour le prouver, le parc de Courzieu a imaginé une présentation nouvelle, qui se démarque totalement de la conception classique des zoos. La vallée des loups a pour but de faciliter la rencontre entre l'homme et le loup par l'interactivité, le jeu, la détente. Avec un minimum de discours et de mots, et un maximum de clins d'œil, de dessins, d'astuces techniques ou électroniques, la vallée des loups donne de cet animal disparu du territoire français une image plus proche de la réalité. Le projet pédagogique du parc est de provoquer un changement de représentation, du loup imaginaire au loup réel démythifié.

Tito est le chef de meute

Avec l'autorité de ses 14 ans, il veille sur le clan. C'est lui aussi qui fixe les règles de vie en communauté sur le territoire du clan dans la vallée. La meute y vit comme à l'état sauvage. Aux côtés de Tito, Galice est la louve dominante.La tanière a été aménagée à l'abri du petit bois, dans un fourré. C'est là que naît la portée de 4 ou 5 louveteaux chaque printemps. Taïga est un des derniers nés ; commencé vers l'âge d'un mois et demi, son sevrage est terminé.Parce qu'ils sont capables de parcourir des kilomètres chaque jour, "à pas de loups", les loups ont tracé des sentiers sur leurs parcours préférés.

LES COULISSES DU PARC

Au menu, souris et cous de poulets

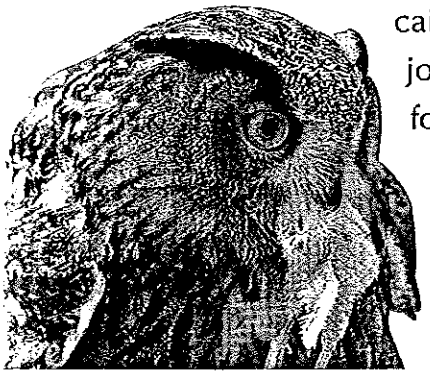

Les oiseaux sont nourris une fois par jour, le matin. Au menu : souris, rats ou cailles d'élevage (servis morts), et cous de poulets (une vraie friandise!). Deux jours par semaine, les oiseaux jeûnent. Bien sûr, les jeunes sont nourris en fonction des besoins de leur âge, et il faut généralement prédigérer les rations, comme le feraient les parents dans leur estomac avant de régurgiter la nourriture à leurs progénitures. Pour cela, on ajoute aux aliments broyés des enzymes qui effectuent cette prédigestion (pendant une heure ou deux) avant de servir la ration aux jeunes vautours. Les premiers jours, elle leur est délicatement servie dans le bec avec une pince à épiler.

Cure de repos

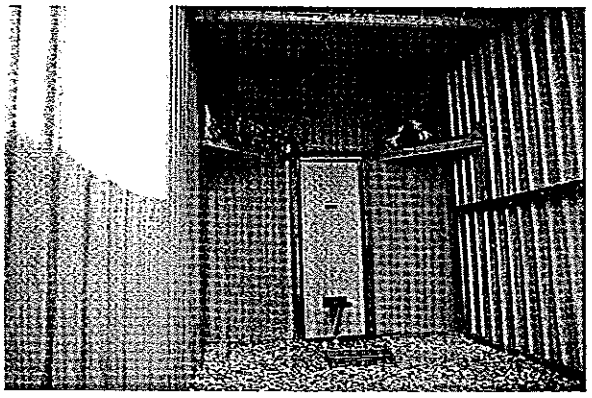

Tous les ans pendant les quelques mois d'hiver, les oiseaux sont mis au repos dans des volières isolées et calmes. Le parc dispose de 34 "chambres de mue", individuelles ou pour plusieurs, où les oiseaux sont placés lorsque leur plumage se renouvelle, chaque année. Règle numéro un : la tranquillité. Tranquillité aussi pour les oiseaux destinés à la reproduction. Certains sont en couple ; d'autres, "célibataires", sont inséminés artificiellement. Ils sont placés dans des volières suffisamment spacieuses pour qu'ils puissent voler.

Des soins quotidiens

Chaque jour les oiseaux sont suivis avec attention. Il faut surveiller particulièrement les pattes et les tarses (sous les doigts des pattes).

A l'état sauvage, le bec des rapaces s'use naturellement lorsque l'oiseau tire pour déchiqueter et manger sa proie ; les rapaces ont aussi l'habitude de se "limer" le bec sur les rochers. Au parc, ce sont les animaliers qui usent le bec des oiseaux.

Bâtis pour voler et chasser, les rapaces ont besoin de se muscler en permanence. Les animaliers les font donc voler tous les jours, même lorsque le parc n'est pas ouvert au public.

TROMBINOSCOPE

Nos pensionnaires

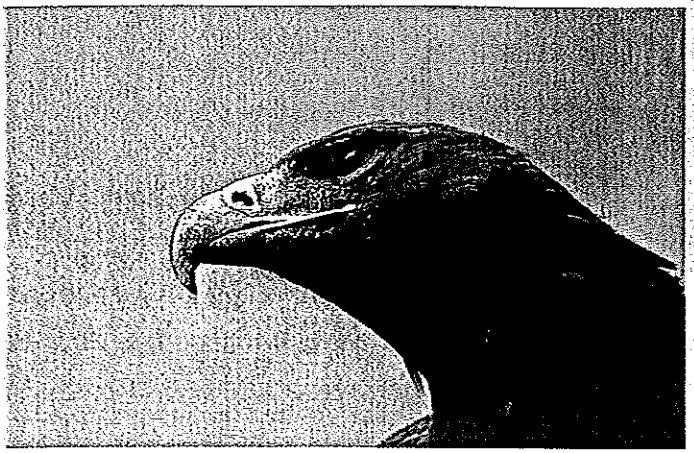

Aigle royal Aquila chrysaëtos
taille moyenne: 80-87 cm pour le mâle et 90-95 pour la femelle / envergure : 190-210 cm pour le mâle et 215-225 pour la femelle / poids moyen:2,9-4,4kg pour le mâle et 3,8-6,6kg pour la femelle;
Régime alimentaire: proies plutôt petites comme les marmottes, les gallinacés, les lapins et les lièvres, et probablement moins d'une par jour. Lorsqu'il plane à haute altitude, il ne chasse pas mais surveille son territoire ou se déplace vers son terrain de chasse.

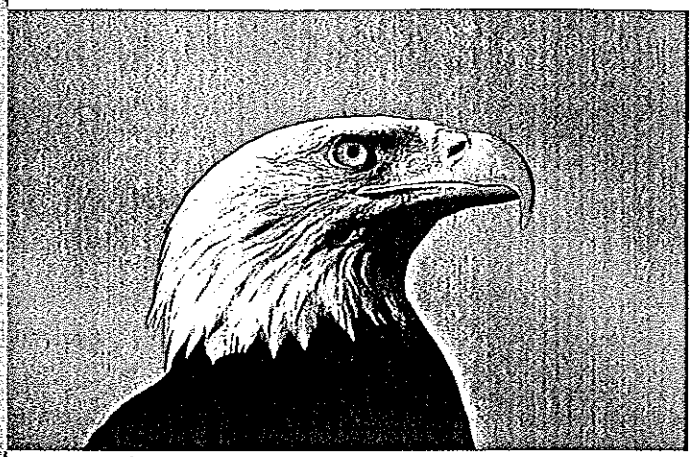

Pygargue à tête blanche Haliaeëtus leucocéphalus
taille moyenne: 76 à 92 cm / envergure : 210 cm / poids moyen: 4 à 6kg
Régime alimentaire: il chasse et pêche, et même à l'occasion récupère les oiseaux morts. Il est surnommé «aigle chauve», il représente l'emblème des U.S.A.
Il habite les zones côtières, les régions lacustres et les abords des grands cours d'eau des Etats-Unis et du Canada.

Vautour percnoptère Neophron percnopterus
taille moyenne: 60-70 cm / envergure : 150-170 cm / poids moyen:2kg;
Régime alimentaire: c'est un charognard qui, en Europe, niche encore essentiellement en Espagne.

Vautour fauve Gyps fulvus
taille moyenne: 100-110 cm / envergure : 240-280 cm / poids moyen:7kg;
Ce grand planeur a besoin de courants d'air ascendants, ce qui explique qu'il niche dans des falaises bien exposées (Pyrénées, Espagne...). Sa réintroduction dans le massif des Baronnies, dans le sud de la Drôme, a commencé en 1996.

Vautour moine Aegypius monachus
taille moyenne: 110 cm / envergure : 265-290 cm / poids moyen:7kg;
La collerette de plumes brune qui souligne son cou dénudé est typique de ce charognard aux moeurs plus solitaires que le vautour fauve (il ne niche pas en colonies).

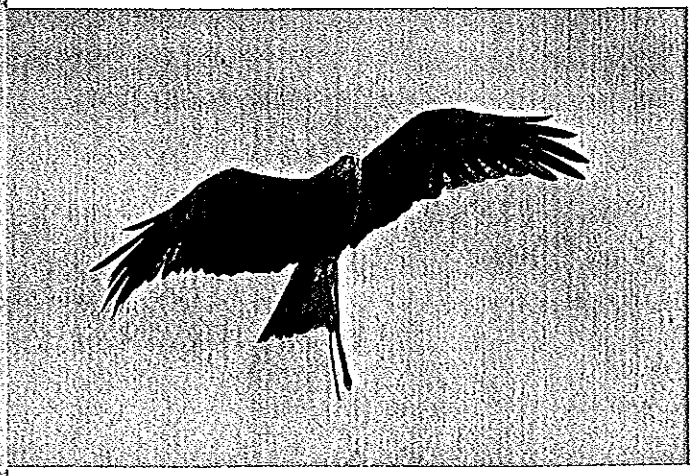

Milan noir Milvus migrans
taille moyenne: 50 cm / envergure : 115 cm / poids moyen: 660-930g;
D'une corpulence assez semblable à celle de la buse, la silhouette de ce fanatique du vol à voile se caractérise par une queue fourchue. Il pêche beaucoup, mais ne dédaigne pas les cadavres de petits animaux.

LISTE DES DERNIERS LIVRES ACHETES PAR LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE DE CORPS

- DOUZE PETITS MOIS	Monie ROUANET
- LA CHAMBRE SOURDE	Isabelle HAUSSER
- MALVEILLANCE	Danielle STEEL
- LA GANTIERE	Daniel CROZES
- SYMPHONIE DU SILENCE	René MICHEL
- LE JARDIN DES OLIVIERS	Max GALLO
- LES BLES DEVIENNENT PAILLE	Georges COULONGES
- UN GRISON D'ARCADIE	Pierre MAGNAN
- LE CHEMIN DE FOND FROIDE	Yves VIOLLER
- DES INCONNUES	Patrick MODIANO
- LA CHAMBRE DES OFFICIERS	Marc DUGAIN
- ADIEU, PHENOMENE	Geneviève DORMANN
- APOCALYPSE SUR COMMANDE	Ken FOLLETT
- LA TEMPÊTE DU SIECLE	Stephen KING
- LA CHAMBRE DES POLLENS	Zoé JENNY
- LA PETITE TOURNESOL	Noëlle CHATELET
- IL A JAMAIS TUE PERSONNE, MON PAPA	Jean-Louis FOURNIER
- PYTHAGORE, JE T'ADORE	Patrick CAUVIN
- UN SI LONG CHEMIN	Danielle STEEL
- ET NOUS NOUS REVERRONS	Mary HIGGINS CLARK
- LES CHATS DE HASARD	Anny DUPEREY
- LE MYSTERE DU GRAND VEYMONT	Michel ANDREOLETY
- L'ENFANT TRAQUE	Brigitte VAREL
- JAMBES DE FER	René MISTRAL
- LES VOISINS D'EN FACE	Sorell AMES
- ET VOUS TROUVEZ CA DRÔLE ?	COLUCHE
- LA FAMILLE LOGAN 1. MELODY	V.C ANDREWS
- LA FAMILLE LOGAN 2. LE CHANT DU COEUR	V.C ANDREWS
- ON NE FAIT QUE PASSER	Christiane RANCE
- LES PETITS BONHEURS	Bernard CLAVEL
- TOMBOUCTOU	Paul AUSTER
- L'INDIVISION	Madeleine CHAPSAL
- PRODIGE	Nancy HUSTON
- UNE ODEUR DE FIGUIER SAUVAGE	Antoine CIOSI
- L'OMBRE DU DESTIN	Elisabeth ADLER
- GEISHA	Arthur GOLDEN
- L'HERITIER DES BEAULIEU	Françoise BOURDIN
- LA CLINIQUE DE L'AEROPORT	Heinz G. KONSALIK
- L'ESCLAVE DU DESERT	Iris JOHANSEN
- CHOURMO	Jean-Claude IZZO
- LE MERLE BLEU	Michèle GAZIER
- NICO	Brigitte GIRAUD
- STUPEUR ET TREMBLEMENTS	Amélie NOTHOMB
- LES FRERES DU DIABLE	Gilbert BORDES
- LE SERMENT DES BARBARES	Boualem SANSAL
- BERG ET BECK	Robert BOBER
- SAC D'OS	Stéphen KING
- LA FILLE AUX ORAGES	Jean ANGLADE

SALON D'ETE DE L'ART TISSE A CORPS

Pour la troisième année consécutive, le Salon d'Eté de l'Association Art Tisse à Corps a fait découvrir les oeuvres d'artistes, professionnels ou amateurs, de la région.
Ce rendez-vous culturel s'est déroulé en deux temps. Au cours de la 1ère semaine étaient mêlées sculptures et photographies. Bois, métaux, terre cuite, la variété des matériaux et la diversité des styles ont ravi les amateurs, de plus en plus nombreux chaque année. Les visiteurs ont également pu admirer des photographies aux thèmes multiples : clichés du village et des alentours de Corps, Prague 68 en noir et blanc, le Carnaval de Venise...
Cette exposition a ensuite cédé la place à la semaine des peintres, qui fut l'occasion de découvrir les nombreuses facettes d'un art sans cesse renouvelé. Sobres ou colorés, empreints de simplicité ou de mystère, les tableaux des 17 artistes représentés ont su faire naître chez le public une foule de sentiments et suscité l'admiration des amateurs avertis aussi bien que néophytes.
Les 2 vernissages organisés ont permis de présenter, notamment aux élus locaux, les artistes et leurs oeuvres dans une ambiance conviviale. Ces expositions conjointes ont connu cette année un succès considérable avec 1400 visiteurs, qui ont récompensé par un vote les tableaux : « La Vanoise » de Patrick Leport (1er prix) ainsi que « Rêverie Vénitienne » de Fabiola Couhin et « Chemin de Ronde » de Claude Blanc-Tranchant. Ils ont pu également participer à la tombola, qui a permis à deux d'entre eux de gagner une lampe offerte par l'Association Art Tisse à Corps et un tableau réalisé par les élèves de l'école de Corps intitulé « Paysage Imaginaire ».
L'Association vous donne d'ores et déjà rendez-vous l'été prochain pour une nouvelle édition.

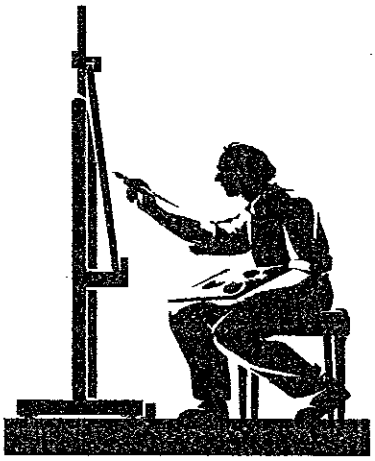

EXPOSITION ARTISTIQUE A AMBEL

Heureuse initiative que cette exposition de peinture et de photographie qui a eu lieu fin Juillet à la Salle Polyvalente d'Ambel. Habitants du village et élus locaux sont venus nombreux pour assister au vernissage et admirer les tableaux et clichés des artistes présents.
Le succès de l'exposition, initialement prévu pour un week-end seulement a permis de prolonger cette agréable expérience culturelle. C'est la preuve, une fois encore, que l'Art n'est pas seulement l'apanage des grandes villes et de leurs musées : la sensibilité artistique, que ce soit celle du créateur ou du visiteur, existe aussi dans nos villages où elle est représentée avec force.

VISITES COMMENTEES DU VILLAGE

Comme chaque année pendant la saison estivale, l'Association Culture et Loisirs de l'Obiou, a organisé plusieurs visites du village.
Tous les participants ont apprécié et ont été content de découvrir l'histoire du village.
L'Association rappelle que ces visites peuvent avoir lieu sur demande toute l'année pour les groupes.

FESTIVAL « MONTAGNE AU CORPS »

Pour la 2° année consécutive, l'Association KUKLOS a organisé un festival de films et diaporamas consacré à la montagne.
Il a débuté le samedi 31 Juillet avec 3 jeunes alpinistes A. Bauvois, F. Hasbani et H. Qualizza. Venus présenter 2 diaporamas : un treck dans le Nord de l'Inde et une ascension dans la face Nord Est du Kantega.
Le festival s'est clôturé le 7 Août avec des alpinistes de renom : Jean-Mi Asselin (Rédacteur en chef du magazine Vertical) et Ph. Rebreyend (Reporter-photographe) sont venus présenter un diaporama sur le Gurla Mandata au Tibet, sommet culminant à 7 700m. Cette ascension brillamment réussie par l'équipe de Vertical est une première française.
L'Association KUKLOS remercie le Village de Vacances de Corps, Actions Sports d'Eau, le Conseil Général de l'Isère et toutes les personnes présentes lors de ces soirées qui furent l'occasion de rencontres-débats autour de la montagne, et vous donne rendez-vous l'été prochain.

Pour les animateurs de sensations fortes, le KUKLOS organise en Septembre 2000 le « RAID SOULOISE 2000 » réunissant un cocktail d'activités sportives (V.T.T, Via Ferrata, course d'orientation, canoës).

Pour plus de renseignements s'adresser à la Maison du Tourisme de Corps.

Tel : 04 76 30 03 85 / 04 76 30 04 57.

LES NUITS MUSICALES

Elles ont débuté le samedi 17 Juillet, pour se terminer le 14 Août.
Le dernier concert a été présidé par Bernard SAUGEY, Président du Conseil Général de l'Isère, Gérard CARDIN et les Maires du Canton de Corps. Il s'est terminé par un magnifique gâteau que chacun a dégusté avec plaisir pour fêter les 10 ans des Nuits Musicales de Corps.
Chaque soirée a été très appréciée par les amateurs de concert, qui sont venus très nombreux.
Les commerçants comme chaque année ont animés les entractes en servant boissons et petits gâteaux.

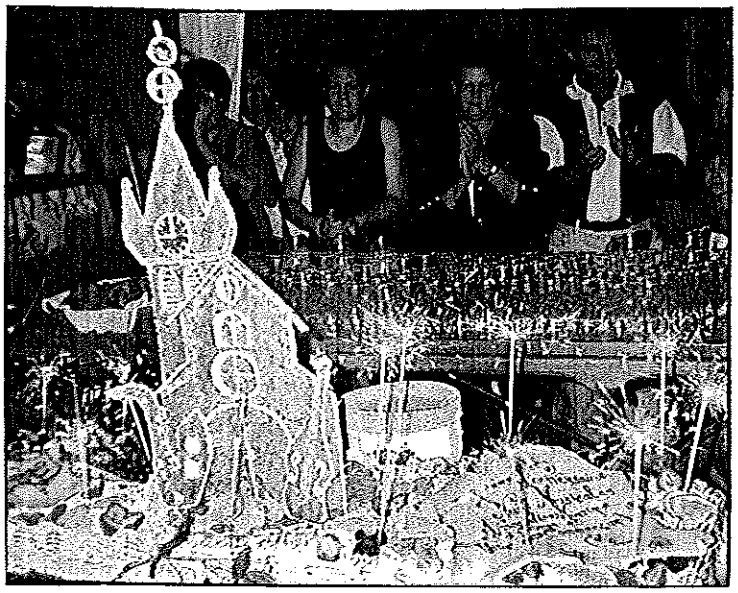

LA RENTREE DES CLASSES

Le 6 Septembre, l'école réouvrait ses portes en ce début d'année scolaire.
Les enfants étaient très heureux de retrouver leurs camarades, et de changer de classe. L'effectif est de 61 élèves, pris en charge par le directeur Sébastien MARSEILLE, par Florence BLANCHET, et par Mireille GRAS-LAVIGNE.
Souhaitons leurs à tous une bonne année.

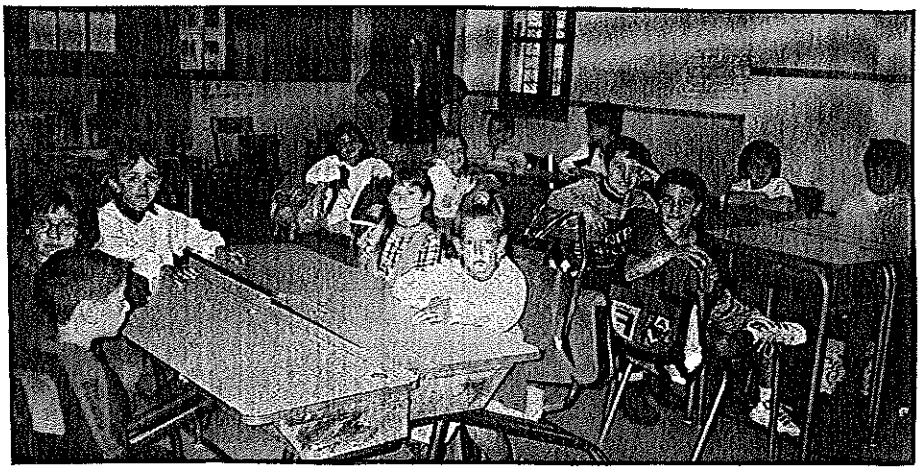

LOTO DES ECOLES
Dimanche 24 Octobre
14H30
Salle Polyvalente CORPS
De nombreux lots à gagner :
1Téléviseur 56cm,
1 lecteur CD,
1 crêpière 2 en 1, 1 couette...

LE LAC DU SAUTET EN FÊTE

Un programme chargé a été proposé à la traditionnelle fête du lac du 15 Août : jeux et concours à la base Multi-Loisirs, déambulation d'échassiers par la troupe l'« Echappée Belle » au lac et dans les rues de Corps. Le tout a été suivi d'un magnifique feu d'artifices puis d'un bal. Cette journée a remporté un vif succès.

BIBLIOTHEQUE

Samedi 7 Août, la Bibliothèque municipale de Corps a invité tous ses adhérents et amis à venir partager le traditionnel pot de l'amitié et assister au tirage de la loterie annuelle.
Après un petit mot, la présidente Suzette GARAUD a remercié les artistes de la région qui ont exposé leurs oeuvres tout au long de l'année dans les locaux de la bibliothèque.
La tombola a fait de nombreux gagnants avec comme 1er Prix une photo de l'Obiou remporté par M.J PEROT.

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES DU 27 SEPTEMBRE 1999

Personnes présentes : Florence BOIS-FARINAUD, Margaret BENOIT, Marie-Luce ALBRIET, Carole ANGER, Géraldine GUEYDAN, Agnès SENAC, Nathalie GAUDIN, Valérie MASSE, Hélène BATAIS, Colette MAGNAN, Claudine PORCERO, Christian ROCHE, Sophie DONNET.
Absents excusés : Sylvie BALME, Florence BALNCHET.

BILAN DE L'ANNEE 1998-1999

DEPENSES :		**RECETTES :**	
- Musique	1 600 FR	- Subventions des mairies du canton	2 850 FR
- Ordinateur	4 000 FR	- Don mariage Marina PERROT	200 FR
- Cadeaux de Noël	2 000 FR	- Don de Particuliers	200 FR
- Piscine	5 000 FR	- Subvention piscine	271 FR
- ski	3 350 FR	- Participation des parents piscine	3 200 FR
- Raquettes maternelle	600 FR	- Participation des parents ski	1 600 FR
- Cinéma	735 FR	- Mairie de Corps	**tous les transports gratuits**
- Peinture	600 FR		
- Equipement jeux kermesse	600 FR		
- E.M.A.L.A.	200 FR		
- Ballons	135 FR		
- Cadeaux départ en 6°	300 FR.		
TOTAL :	**19 196 FR**	**TOTAL :**	**8 321 FR**

Les mairies du cantons qui subventionnent l'A.P.E. :
Pellafol, Quet en Beaumont, St Pierre de Méarotz, Monestier d'Ambel, Ambel, Côtes de Corps.

Renouvellement du bureau :
Le bureau de l'Association sera renouvelable l'année prochaine, toutes les candidatures seront les bienvenues.

PROJETS POUR L'ANNEE 1999-2000 :

- un loto le dimanche 24 Octobre 99 à 14 H.,
- un loto un samedi soir au printemps 2000,
- une kermesse au mois de juin.
- piscine : 10 séances d'une heure,
- ski au deuxième trimestre,
- musique (et peinture) au troisième trimestre,
- prévision d'un voyage de fin d'année d'une journée (Parc animalier de Paugre, ferme aux crocodiles à Pierrelate...),
- activités au lac da Sautet (si autorisation de l'Académie),
- classe de mer ? ? ?

NB : Les séances de piscine seront entièrement financées par les mairies du canton, car elles sont maintenant obligatoires.

Remerciement :
Nous tenons à remercier tous les particuliers et commerçants de : Corps, La Mure, St Bonnet, Le Motty, La Fare en champsaur et Gap pour leurs dons lors de nos lotos et kermesse.

L'ensemble du bureau.

LE 153ème ANNIVERSAIRE DE L'APPARITION DE LA VIERGE A LA SALETTE

Le Samedi 18 Septembre, plus de 60 personnes étaient présentes au départ du chemin du Grippet, pour participer au Chemin de Croix, comme le font les fidèles venant de tous pays, chaque année.
Du plus jeune au plus âgé, toute l'assemblée a suivi avec recueillement les lectures et les chants marquant les 12 stations, et terminant en silence les 2 dernières.
Les Pères, frères, soeurs de la Salette étaient venus de tous les pays : Angola, Argentine, Brésil, Etats-Unis, Inde, Italie, Madagascar, Phillippines, Pologne et France. Ils ont subjugué par leurs voix toutes les personnes ayant participées au Chemin de Croix.
Puis tous se sont retrouvés dans la Basilique, pour la prière du soir. Après le repas, ils se sont rendus à la Procession aux flambeaux, qui pour la première fois avait lieu dans le Vallon où la Vierge est apparue.
Le Dimanche, jour de l'Anniversaire, plus de 1000 personnes se sont rassemblées dans ce lieu saint.
Les Pères, soeurs, frères du monde entier, ont célébré cet anniversaire dans une ambiance de fête qui a enchanté toute l'assemblée.

SAINT ELDRADE :

La Société des Etudes Eldradiennes s'est réunie Samedi 2 Octobre 1999 à la Maison du Tourisme de Corps pour préparer le Congrès sur St Eldrade prévu l'an prochain.
C'est grâce à une collaboration franco-italienne que ce colloque aura lieu le 23 Septembre 2000. Plusieurs conférences auront lieu ce jour là et le thème choisi sera « La situation économique, sociale et religieuse en Dauphiné-Provence et Piémont aux 8ème et 9ème siècles ».

TELETHON

« Il n'y a pas de petites idées, il y a de la générosité. Vous aussi organisez un évènement Téléthon ».
Si vous êtes prêts à vous mobiliser, composer le :

04 74 79 06 85

Le Téléthon aura lieu les 3 et 4 Décembre.

- CUISINE -

Pour de Gros Appétits !

La Marmite des Lesdiguières

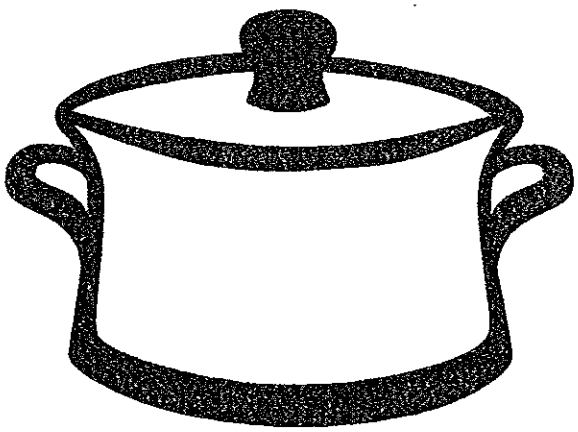

Ce plat digne de Gargantua fut servi au XVI[e] siècle, en Dauphiné, à l'occasion d'un repas de noce auquel assista entre deux de ses chevauchées fameuses, le Connétable de Lesdiguières. Il connut un tel succès que la recette en fut conservée dans les archives de la Gastronomie Régionale où elle fut retrouvée en 1938, au cours de patientes recherches, par Gustave Chabrol, alors directeur du Syndicat d'Initiative de Grenoble. Il eut l'excellente idée de la faire exécuter sous sa direction, par des maîtres-queux de la ville, dans la vaste cuisine de l'hôtel Majestic. Toutes les prescriptions indiquées dans le texte de l'époque furent scrupuleusement observées.

Ordre des opérations : choisir une marmite bien ventrue, de préférence en fonte, pour cinquante personnes. En garnir le fond de 20 à 30 tranches de lard bien serrées et y déposer : 40 pieds de porc très blancs, 10 paquets de couenne fraîche, 2 grosses têtes de veau blanchies, dressées et ficelées, 15 kg de bœuf dans la culotte, finement lardé. Saler et poivrer.

Ces divers éléments doivent être disposés par couches tassées au milieu desquelles on introduira : 80 grosses carottes coupées en quatre, 50 tomates, 12 oignons, piqués chacun de quatre clous de girofle, 3 têtes d'ail, 15 feuilles de laurier et un bouquet de persil. Saupoudrer de deux nuages de noix de muscade. Saler et poivrer à nouveau. Verser sur le tout le contenu de 10 bouteilles de bon vin vieux rouge et 6 de blanc sec. Cette préparation sera mise à feu doux à midi pour un repas du soir. Elle devra cuire à couvercle clos pendant quatre heures. Après cette première cuisson, retirer la marmite du feu. Enlever l'ail, les oignons, le laurier, le persil. Ajouter 8 belles volailles (déjà bouillies à part avec de nombreux aromes), 5 kg de champignons, 2 pots de coulis de tomates, 1 pot de glace de viande, 1 litre de cognac (qui devra être versé en trois fois) jusqu'à la cuisson définitive.

Dresser alors cet ensemble dans différents plats, et arroser chacun d'eux avec le jus tamisé.

Et soyez de bonne constitution...

SOLUTION DES JEUX

MOTS CROISÉS

Horizontalement : 1. Best-seller - 2. Inavouée - 3. Edgar. PC - 4. Nia. Cliché - 5. Sacristain - 6. Ébène. IR - 7. Al. Rafale - 8. Nettes. Mie - 9. Aï. Suées - 10. Écureuils.

Verticalement : I. Bienséance - II. Endiablé - III. Sagace. Tau - IV. TVA. RN. Tir - V. Sorcière - VI. Eu. Ls. ASSU - VII. Lénitif. Ui - VIII. Le. Caramel - IX. Phi. Lies - X. Recensées.

O	B	S	E	R	V	E	E	■	O	B	O	L	E
P	O	U	L	I	E	■	N	O	V	I	C	E	S
P	L	I	N	T	H	E	■	R	A	G	R	E	E
R	E	V	E	■	E	M	B	A	L	L	E	■	R
O	R	E	■	E	M	B	O	L	I	E	■	R	I
B	O	U	R	R	E	A	U	■	S	E	R	I	N
R	■	R	E	I	N	S	E	R	E	■	A	M	E
E	T	■	A	N	T	E	■	E	R	O	D	E	■
■	R	A	L	E	■	S	E	T	■	D	A	R	D
D	E	M	I	S	E	■	N	A	G	E	R	■	E
E	P	I	S	■	M	A	G	M	A	■	S	O	T
V	I	D	E	■	A	P	R	E	T	E	■	G	O
O	D	O	R	A	N	T	E	■	T	U	R	I	N
Y	E	N	■	R	E	E	L	U	E	■	A	V	E
E	R	S	A	T	Z	■	E	T	R	I	P	E	R

-PEDICURE-

La pédicure sera présente
Salle de la Mairie
Le Jeudi 14 OCTOBRE
Vous pouvez vous inscrire
A la Mairie 04 76 30 00 31
ou Au Cliché 04 76 30 05 99

FOOTBALL – CLUB SUD ISERE

SECTION CORPS

Un nouveau nom pour l'an 2000

Madame, Monsieur,

Vous êtes partenaire du football depuis de nombreuses années et nous vous en remercions.

Dans nos régions isolées, le football est condamné si nous restons seuls. C'est pour cela que les clubs de La Mure, Mens et Corps ont décidé de fusionner, afin de garantir la pérennité de ce sport que nous aimons dans nos trois villes.

Tous les élus locaux nous ont déjà assuré leur soutien : les Maires, les Conseillers Généraux et notre Député nous suivent dans notre démarche. Les sponsors privés nous ont suivi, de nouveaux les ont rejoint. Le club comprend trois équipes seniors, une école de football pour les jeunes, et à l'avenir une équipe de vétérans et pourquoi pas une équipe féminine. Les terrains des trois villes seront donc sollicités comme par le passé, peut-être même davantage, étant donné le nombre d'équipes engagées (le club compte environ 300 licenciés).

Beaucoup de Corpatus s'investissent déjà dans le club, tant au niveau sportif qu'au niveau encadrement. C'est pourquoi nous comptons sur vous de nouveau cette année pour renouveler votre carte de membre bienfaiteur et montrer ainsi votre soutien à cette initiative novatrice.

Sportivement,

Les membres du Comité Directeur Section Corps,
Nicole BOULANGER (Trésorerie)
Laurent CARDIN (Secrétariat)
Franck GARAUD & Stéphane SAMBAIN (Gestion)
Gabriel HEMMER & Patrick JOUBERT (Commission Technique)
Roger PAULIN (Presse)

Le Président ,
Luc REYNIER

Carte de Membre Bienfaîteur : 50 Frs, à renvoyer à
Luc REYNIER, rue de la République, 38970 CORPS (chèque à l'ordre du FCSI)

PREPARATION DU
RAID SOULOISE 2000

La préparation du raid Souloise 2000 s'est déroulée le dimanche 22 août. Le Kuklos est l'office de développement touristique de Corps vont profiter de la fin du millénaire pour lancer le premier raid de la région. Le raid Souloise se déroule en une seule étape dans la journée, dans le pittoresque massif du Dévoluy le long de la Souloise jusqu'à Corps au bout du lac du Sautet. C'est le raid des copains et des familles, une véritable équipée nature. On pourrait vous susurrer en guise de boutade : « Parce que ça paraît impossible, vous allez le faire. » Manière de lancer un défi. J'ai vu beaucoup de nos copains très réticents au départ du projet ne plus jurer que par le raid à l'arrivée. Quel miracle transforme une vision pessimiste ? Le raid répond en réalité parfaitement aux nouveaux désirs de bouger. Il réveille en chacun le sens de l'équipée et la chance de profiter de la nature, parfois en râlant.... C'est à la fois le principe de sécurité, celui du risque, du partage et de la responsabilité qui conduisent son bon déroulement. On vous demandera d'être fort (sans excès), d'être généreux, d'être bien dans votre peau au sein du plus beau stade qui existe : le Dévoluy (sous-entendu la nature). La totalité du parcours n'excède pas 40 km. Le départ est donné à Super Dévoluy, il commence par une belle traversée en VTT de la partie supérieure du massif en passant par le col du Tât, direction la Joue du loup et retour vers la gorge des étroits. Une ballade dans ces vallons d'altitudes entre mélèzes et pins le regard tourné vers les champs de cailloux aux pieds des pics de Bure, du grand Ferrand, de Faraut et de l'Obiou. La deuxième épreuve est un passage obligatoire dans la via ferrata des étroits. Le tracé, entre escalade et spéléo est attrayant. Après les blocs coincés l'ambiance est pour le moins humide et fraîche dans les entrailles de la terre ou les piaillements des oiseaux qui ont niché ajoutent une note surréaliste à cet itinéraire étonnant. On retrouve le soleil et on enfourche à nouveau le VTT direction le col de l'Aup via le village du haut Gicon au pied du pic Grillon. On dévale la route en direction de la résurgence des Gillardes en passant prés de la mère église construite au 11ième siècle, et en empruntant le défilé des gorges de la souloise. On abandonne le VTT pour la course d'orientation. Un passage sur la résurgence des Gillardes, une première passerelle, puis une seconde au cayon de l'infernet nous permet de suivre le lit de la Souloise à la recherche des balises pendant prés d'une heure. La dernière balise se cache sur la demoiselle coiffée au Mas sous Pellafol. Le souci permanent des équipes durant cette course c'est d'arriver au bout, l'équipe complète en parcourant le chemin le plus court avec une bonne gestion de la fatigue. Dans la petite crique au pied du chemin les canoës

nous attendent. 4km dans les méandres de la Souloise sur lac artificiel du Sautet nous font côtoyer les oiseaux les plus divers, hérons, buses, éperviers et aussi des aigles. Après 30 mn d'effort on vire à la pointe d'Ambel et la plage de débarquement est en vue, le public est là pour nous encourager, on abandonne notre canöe pour repartir en courant à la montée, environ 15 à 20 mn, une petite boucle de footing pour terminer, histoire de montrer qu'il nous en reste encore sous la semelle. Toutes les équipes sont arrivées à bon port, avec des écarts , il y a toujours des écarts, ce n'est pas le plus important. Notre raid a permis à beaucoup de se découvrir dans un cadre incomparable. C'est en courant, c'est à l'heure de la fatigue, de la soif, au moment du vertige sur les câbles de la via ferrata, que tout se joue et tout se noue. L'amitié occupe le terrain, la convivialité est une qualité déterminante et la joie de l'effort tient lieu de récompense. Si le cœur vous en dit, rendez-vous donc fin août 2000 pour la première officiel du « Raid Souloise 2000 ».

Luc Reynier

Classement

1 Luc et Jean-Mi 3h58 à l'école de voile,4h15 avec le cross d'arrivée. Aux Gillardes 2h15

2 Jacques et Pascal 4h42 // , 4h59 // . // 3h

3 Bernard et serge 5h25 // . Aux Gillardes 3h17 . Pénalités 0

4 Mikael et Jean M 5h16 // . // 3h . // 2 Temps :5h36

5 Bertrand Claudine 5h34 // . // 3h . // 1 // :5h44

6 Franck et Valette 5h51 // . // 3h41 . // 2 // :6h11

7 Seb et Gaelle 6h07 // . // 3h37 . // 1 // :6h17

8 Laurence et Marjorie 6h12 // . // 4h . // 1 // :6h22

9 Franck et Stéphane 6h22 // . // 4h01 . // 1 // :6h32

Le F.C. Sud-Isère remporte le challenge Porcéro

La famille Porcéro fait partie depuis fort longtemps du milieu du football et a régulièrement tenu à honorer la mémoire de Christian Porcéro, ancien joueur, tragiquement disparu. Depuis des années, le club et ses anciens coéquipiers organisent un tournoi à onze en début de saison, richement doté par Emile Porcéro et les siens. La nouvelle identité du club n'a rien changé à la tradition. Emile Porcéro, malgré des ennuis de santé, a tenu à marquer de sa présence la manifestation locale.

Quatre équipes furent opposées sur le principe d'un championnat. Outre le F.C. Sud-Isère, on trouvait le voisin l'A.S. Beaumont première division, l'E.S. Pierre-Châtel qui aurait largement mérité sa place en deuxième division, et le F.C. Champsaur-Valgaudemar 2 Hautes-Alpes. Un match de jeunes s'est déroulé au cours du tournoi. Des médailles ont été décernées aux jeunes participants pour leur bonne saison passée.

Les résultats du tournoi : F.C.S.I.-Beaumont 4-0, Champsaur-Pierre-Châtel 1-0, Beaumont-Pierre-Châtel 1-1, F.C.S.I.-Champsaur 2-1, F.C.S.I.-Pierre-Châtel 5-0, Beaumont-Champsaur 2-1.

Classement final : 1. F.C.S.I., 2. Beaumont, 3. Champsaur, 4. Pierre-Châtel.

Outre le challenge Porcéro et ses belles coupes, la coupe des Ets Sambain et la coupe du Jardin fleuri M. et M^me^ Bignolé furent attribuées ; le challenge du fair play fut remis à Pierre-Châtel, le challenge du mérite à Yoan Dutkowski, arbitre de tous les matches.

M. Porcéro remet le challenge à Gilles Roux.

Jacqueline PAULIN

Champoléon

Je coulais des jours heureux dans mes belles montagnes de Maurienne et là, brusquement, le cataclysme. Me voici kidnappé. Des types me mesurent, me pèsent, m'attachent un collier rouge et, tout aussi brusquement me relâchent dans une vallée inconnue ! Les montagnes sont différentes, mais j'y retrouve des compatriotes savoyards dans une région finalement assez agréable où il n'y a pas de coups de fusils...

Eh oui ! Les bouquetins sont de retour dans le Parc national des Écrins ! Ils avaient complètement disparu depuis le début du 19e siècle, si faciles à chasser puisque, à la différence du chamois, il n'est pas très farouche et ne fuit que très tard. En 1994 et 1995, 30 bouquetins venant du Parc national de la Vanoise étaient relâchés dans celui des Écrins, marqués aux oreilles et munis d'un émetteur-récepteur pour que l'on puisse suivre leurs déplacements. Le lieu choisi pour la réintroduction fut le Champsaur. Plus précisément la vallée de Champoléon, tout au sud du parc, entre le Valgaudemar et les sommets du Gapençais. Aujourd'hui, la colonie se compose de trente-sept animaux qui sont restés dans la région, même si certains ont poussé leur curiosité jusqu'aux extrêmes limites nord du parc.

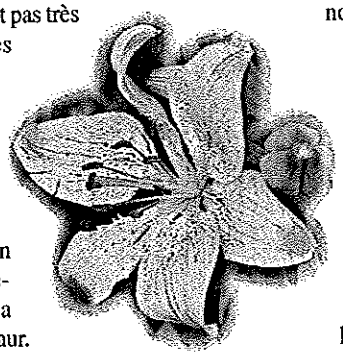

Observer ces animaux magnifiques, voici un excellent prétexte pour découvrir cette petite vallée isolée. Le plus proche village est Pont-du-Fossé, la commune de Champoléon, en fait une succession de petits hameaux, quelques fermes, des troupeaux de moutons, des prairies soigneusement fauchées...

Notre première visite fut pour Stéphane Chevalier, gardien du refuge du Tourond. Entouré de ses animaux, il vit au fond d'une vallée inhabitée d'où l'on part pour de nombreuses balades : col de la Venasque, pointe des Moutières en traversée... Nous, nous irons au Vieux Chaillol. La montée depuis le Tourond permet d'admirer, à 2 700 m, les restes du canal de Mal Cros, commencé en 1853 pour alimenter en eau le Champsaur. Resté inachevé, ce canal devait palier l'exode rural. Après avoir dépassé l'abri de pierre des Parisiens, nous atteignons le vaste sommet dont la vue sur la vallée de Gap, 2 000 m plus bas, vaut le détour. Quelques centaines de mètres en contrebas, des bouquetins semblent nous attendre, nonchalamment installés sur des vires qui dominent le vallon de Mal Cros. En

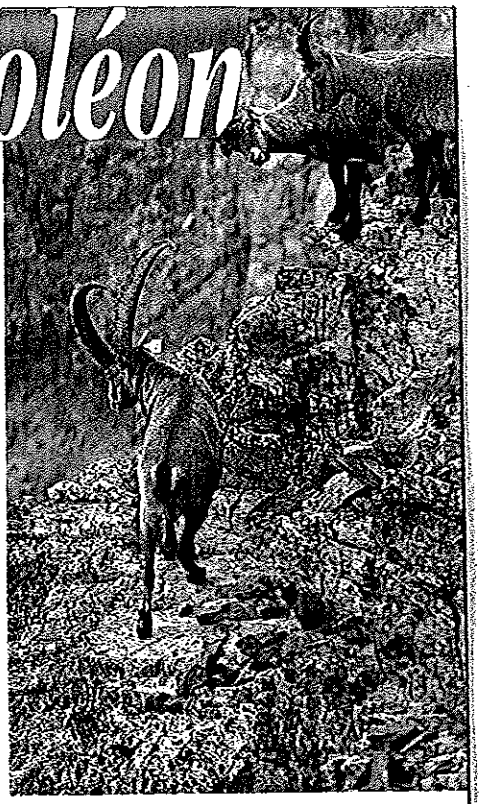

Très grande diversité de la faune et de la flore. Ci-contre : un lys orangé. Ci-dessus : trois bouquetins, plus vrais que nature... et un bel apollo parnassius (page de droite).

Ci-dessous : en direction du col des Parières (2 931 m), au-dessus des lacs de Crupillouse.

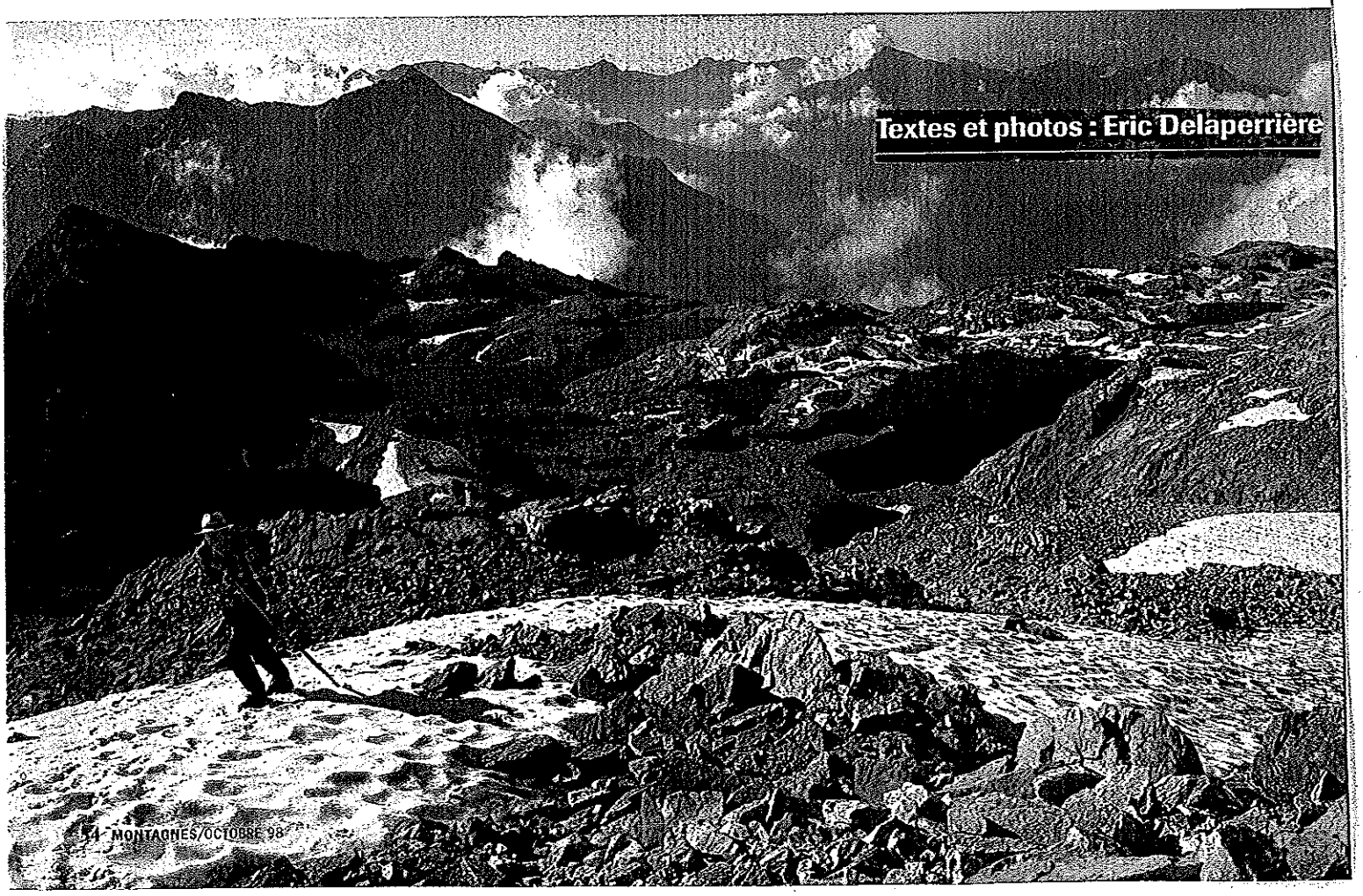

Textes et photos : Eric Delaperrière

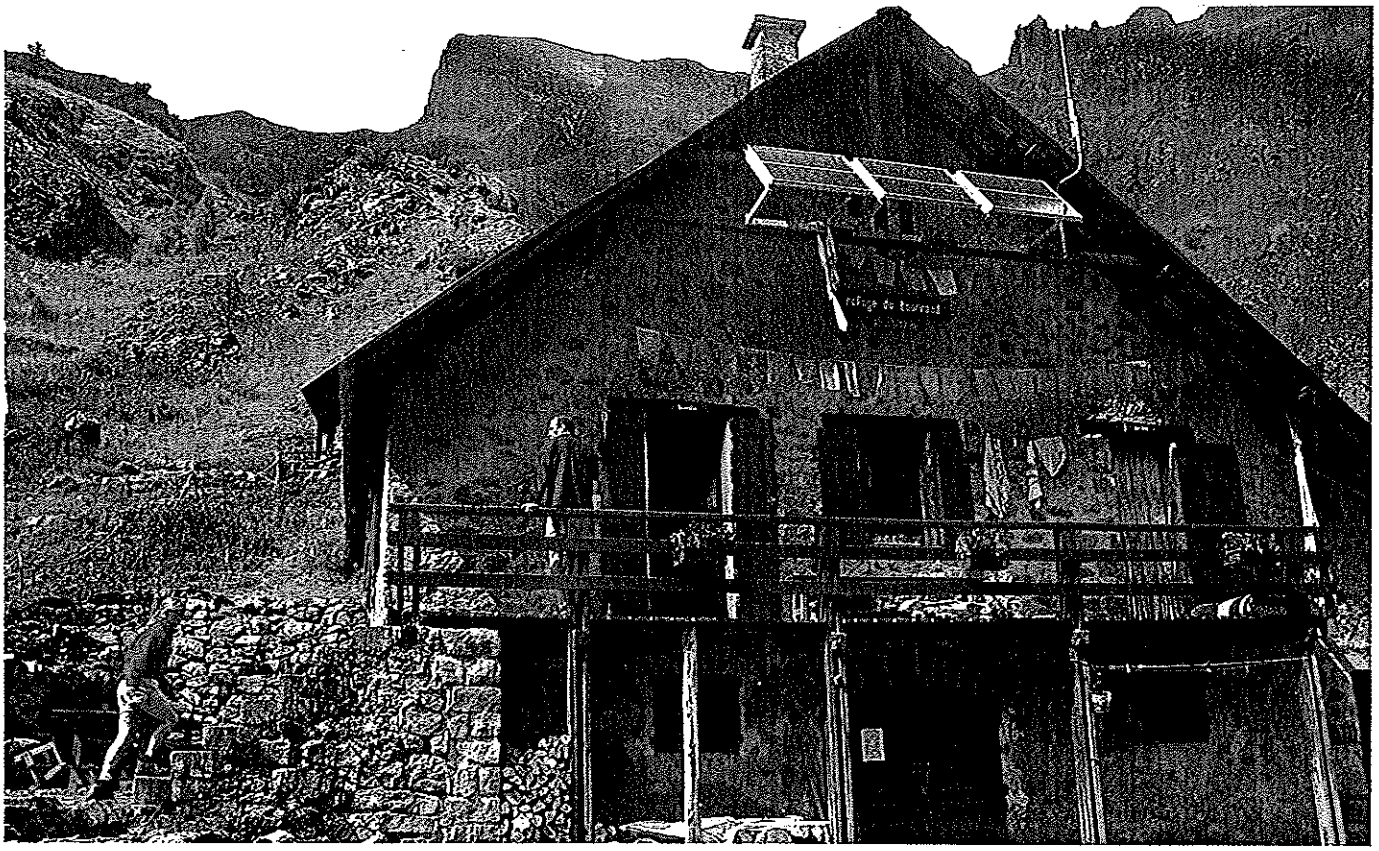

quelques bonds, la petite troupe dégringole un couloir pourri avant de remonter sur une petite falaise, sans la moindre trace d'effort. Ils nous jettent un dernier coup d'œil avant d'aller se prélasser sur un éperon encore ensoleillé...

Une petite vallée isolée, des animaux fabuleux : si la rando est plutôt ardue, elle n'en est pas moins exceptionnelle !

TRUITES OU TRITONS ?

Arrivés au refuge du Pré de la Chaumette, désert en ce début de saison, Yves et sa femme nous reçoivent autour d'une tarte aux framboises. Yves nous conseille une balade au lac de Prelles, réputé pour ses tritons alpestres au beau ventre orange, et que des pêcheurs ignorants faillirent faire disparaître il y a quelques années en réintroduisant illégalement des truites. Les gardes durent avoir recours à la pêche électrique pour exterminer à temps ces poissons voraces !

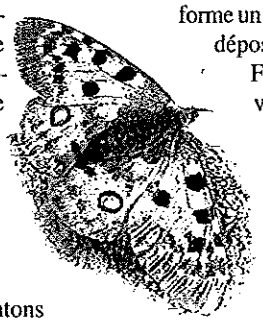

Au petit matin, nous montons au col du Cheval de Bois, d'où la vue sur la muraille du Sirac est splendide. La descente nous amène au-dessus du lac, puis direction le col de Méollion par une croupe raide et partiellement enneigée. Ça monte sec, on croirait presque de l'alpinisme. La descente dans des pentes de schiste bien raides, ça vous forme un randonneur ! Puis une remontée nous dépose au lac de Cédera, encore gelé.

Franchement, les jambes n'en peuvent plus. L'aiguille de Cédera attendra. Et pourtant, ce doit être un belvédère incomparable, pile au milieu de la vallée de Champoléon. En redescendant, nous nous arrêtons au hameau de Méollion, ancien refuge de résistants, détruit en 43. Aujourd'hui, il est plus ou moins abandonné mais le Parc a réaménagé une des maisons pour y installer un abri sommaire.

Les jours suivants, nous monterons encore au pic de Parières qui domine le damier miroitant des lacs de Crupillouse, ou encore, dans le vallon d'Isora, nous traverserons du col de Couiran à celui de la Valette. Les chamois sont chaque jour de la partie, de grands troupeaux parfois, comme sous le Puy de la Femme.

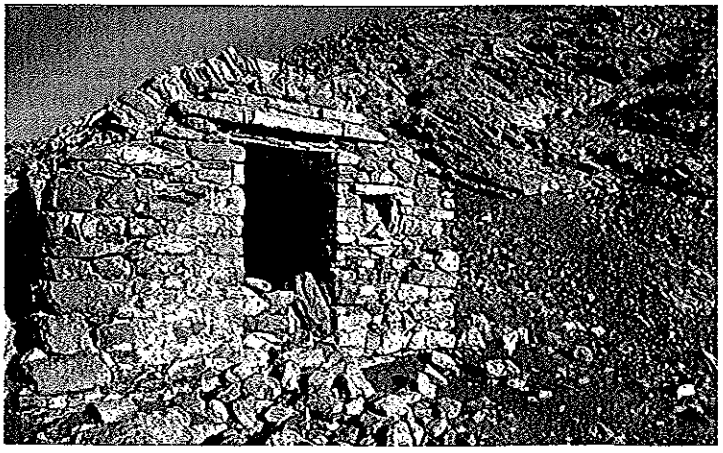

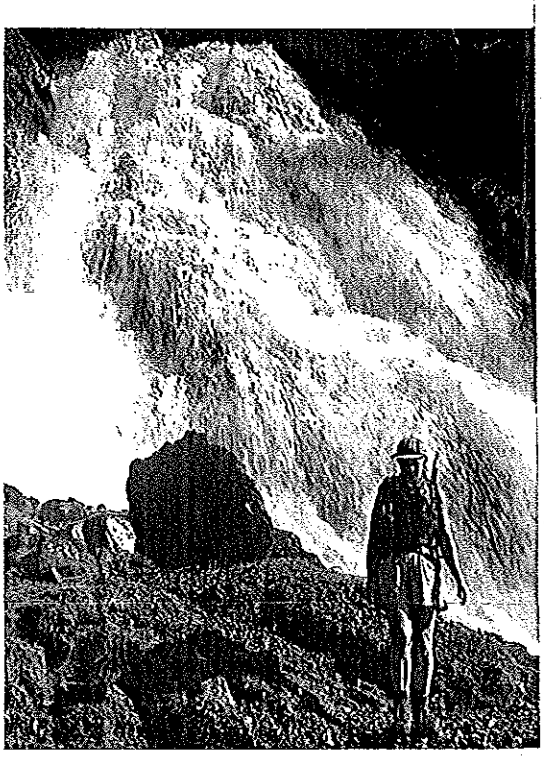

Ci-dessus : le chalet du Tourond (1 712 m), au pied de la pointe des Moutières et du Vieux Chaillol.

A gauche : la cabane des Parisiens au col de Riou Beyrou (2 695 m).

A droite : la cascade de Prelles, sous le refuge du Pré de la Chaumette.

5 randonnées au cœur du Champsaur

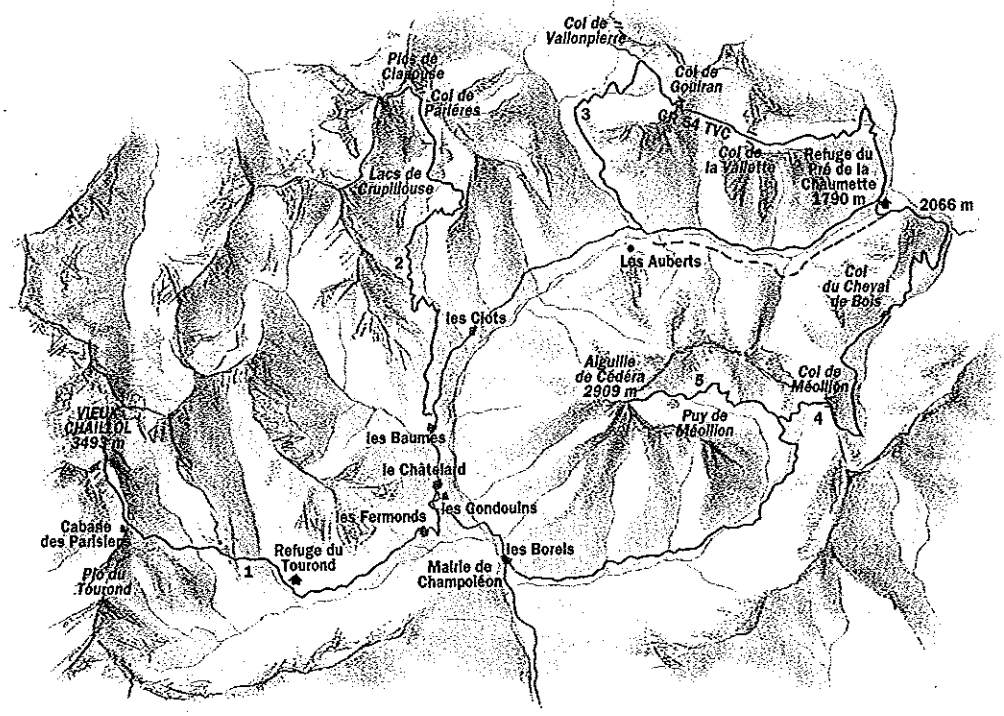

Accès

La vallée de Champoléon est située à quelques kilomètres de Gap. À Gap, prendre la direction Grenoble et passer le col Bayard ou le col de Manse. Prendre la direction Pont-du-Fossé et continuer en direction d'Orcières. Quelques kilomètres plus loin, tourner à gauche pour entrer dans la vallée de Champoléon.

Hébergement

- Gîte d'étape et ferme-auberge aux Gondouins ☎ 04 92 55 90 78 ou 04 92 55 91 92.
- Gîte de groupe aux Borels ☎ 04 92 55 94 77.
- Chalet du Tourond, privé, repas midi et soir, 30 places ☎ 04 92 55 94 70.
- Refuge du Pré de la Chaumette (CAF), 60 places ☎ 04 92 55 95 34. Restauration, spécialité de tartes aux framboises.

Adresses utiles

- OT du Champsaur Valgaudemar 04 92 50 58 58.
- Office du tourisme du Haut Champsaur ☎ 04 92 55 95 71.
- Maison du Parc national des Écrins (Pont du Fossé) ☎ 04 92 55 95 44.

Encadrement

- Bureau des accompagnateurs Gap-Champsaur, 05260 Champoléon. ☎ 04 92 55 60 20.

Cartes

- Didier Richard 1 : 50 000, n° 7 "Pays du Gapençais".
- IGN Top 25, 1 : 25 000, 3437 OT et 3437 ET.
- Topo Didier Richard "Pays du Gapençais".
- Guide Franck n°23 "Hautes Alpes".

Itinéraires

1) Le Vieux Chaillol depuis le Tourond

Depuis le hameau des Gondouins, monter par la route ou le sentier à celui des Fermons (1 350 m). De là, un bon sentier monte en 1 h 30 jusqu'au refuge du Tourond (1 712 m).
Du refuge, monter droit dans la pente par un sentier cairné qui passe entre des barres rocheuses. À 2 039 m, il passe à la cabane communale du Jas des pierres. Il faut ensuite continuer à monter plein nord, passer au point 2 285 m. Remonter la rive gauche du torrent de Mal Cros pour déboucher à un vaste replat vers 2 500 m. Obliquer ensuite à l'ouest pour gagner par des pierriers raides le col de Riou Beyrou et la cabane des Parisiens (2 695 m).
On peut alors aller jeter un coup d'œil au canal de Mal Cros qui part à flanc, horizontalement vers le nord. De la cabane des Parisiens, un sentier bien marqué remonte les vastes pentes sud du Vieux Chaillol jusqu'au sommet (3 163 m).
À la descente, revenir à la cabane des Parisiens, et remonter brièvement au col de Côte Longue. Un sentier raide dans les pierriers descend alors le versant est, pour rejoindre, après un détour à droite évitant la cascade, le vallon du Tourond. Longue balade peu fréquentée, itinéraire assez délicat, peu balisé, pour bons marcheurs.
1 450 m de dénivelée, environ 5 h de montée et 3 h de descente.

2) Les lacs de Crupillouse et le pic de Parières

Depuis le hameau des Baumes (1 354 m), un sentier monte brièvement puis part en traversée ascendante vers le nord. Il zigzague ensuite plusieurs fois pour surmonter un ensemble de barres rocheuses impressionnantes. Vers 2 300 m, le sentier traverse le torrent et s'élève rive gauche, sous la crête avant de revenir par une grande traversée à gauche jusqu'aux lacs de Crupillouse (2 656 m).
Contourner le premier lac par la gauche puis traverser vers la gauche en direction du col de Parières (2 931 m) que l'on atteint par une pente raide. De là, une arête en II (il faut parfois mettre les mains) amène sans problème jusqu'au sommet du pic de Parières (3 075 m).
Descente par le même itinéraire. Longue balade sans difficulté jusqu'aux lacs, au-delà, pentes plus raides hors sentier.
Jusqu'aux lacs, 1 300 m de dénivelée, environ 4 h de montée. Jusqu'au pic de Parière : 1 725 m de dénivelée, compter 6-7 h de montée.

3) La traversée col de Couran - col de la Valette

Aller se garer tout au bout de la route des Auberts (1 460 m environ). Suivre le chemin quelques centaines de mètres, puis repérer un sentier qui part à gauche en direction du vallon d'Isora. Le sentier remonte les pentes de la rive gauche de ce vallon riche en chamois avant de s'élever pour déboucher sous le col de Vallonpierre, au Vallon Plat (2 400 m). On rejoint alors à droite le GR 54 qui monte au col de Couiran (2 591 m), redescend à flanc puis remonte au col de la Valette (2 668 m), avant de plonger sur le refuge du Pré de la Chaumette (1 800 m), au bout du Vallon de la Pierre.
Du refuge, deux sentiers au choix ramènent au parking : à gauche par la piste, plus rapide; à droite par le sentier, plus joli.
Encore une journée bien remplie, près de 1 300 m de dénivelée et pas mal de kilomètres! Compter 7-8 heures pour la boucle complète. Un peu plus fréquentée à cause du GR 54.

4) La traversée Chaumette - col du Cheval de Bois - col de Méollion - Les Borels

Depuis le refuge du Pré de la Chaumette, suivre le départ du GR 54 direction sud-est, jusque vers 2 070 m, et là, tourner à droite pour remonter le vallon de Rougnoux. Le sentier monte en lacets vers la droite et débouche au col du Cheval de Bois (2 475 m). Descendre plus ou moins directement dans le vallon de Prelles, et remonter une large croupe qui aboutit plus haut et à gauche du col de Méollion (2 451 m). Descendre au col par l'arête, un passage délicat, plus ou moins marqué dans des schistes noirs, amène dans le vallon de Méollion.
Passer rive droite vers 1 750 m, et suivre le sentier qui passe dans le hameau abandonné de Méollion, puis dégringole en escalier jusqu'au hameau des Borels (1 280 m).
Nota : au départ, il est pratique de laisser la voiture aux Borels, et de faire du stop jusqu'au bout de la route, aux Auberts.
Très longue balade, environ 900 m de dénivelée, certains passages sont délicats, et il y a de la distance! Compter 8-9 h pour la traversée Chaumette-Les Borels.

5) L'aiguille de Cédera

Depuis les Borels, suivre le sentier qui monte au hameau de Méollion, puis vers 2 150 m, quitter le sentier qui va au col de Méollion et tourner à gauche. Suivre un sentier qui zigzague en rive gauche du torrent de Méollion. Il débouche au lac de Cédera (2 650 m), d'où des pentes raides amènent au sommet de l'aiguille de Cédera (2 883 m). Descente par le même itinéraire.
Belle course classique, de difficulté moyenne, 1 600 m de dénivelée. Compter 5-6 h de montée, 3-4 h de descente.

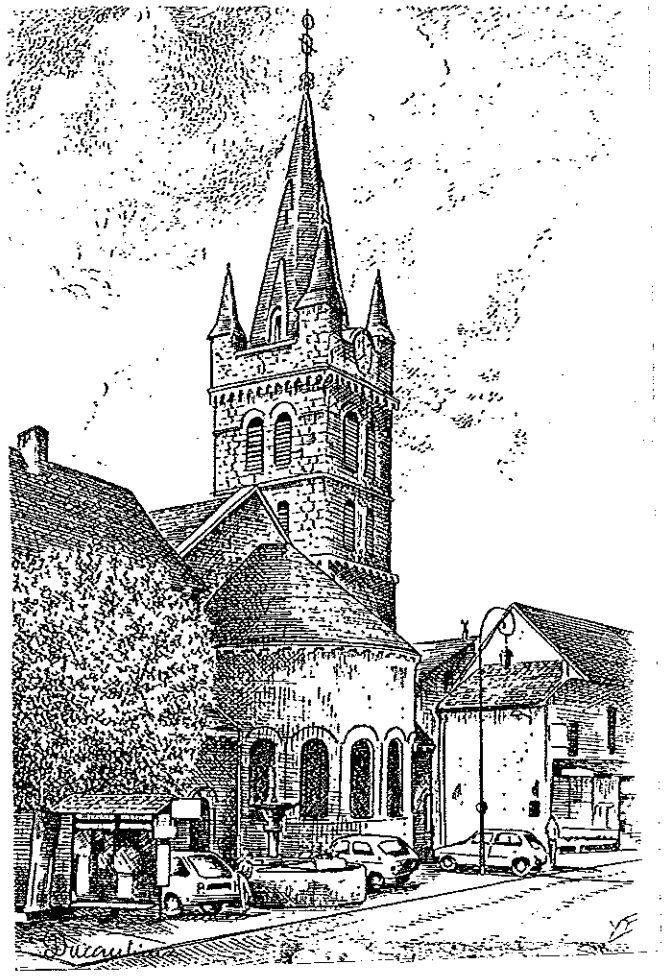

HORAIRE DES MESSES

Sous-secteur pastoral de CORPS

Samedi 16 OCTOBRE *:*
18H30. ST LAURENT EN BT

Dimanche 24 OCTOBRE :
10H30. LA MURE

Dimanche 31 OCTOBRE :
9H. BEAUFIN

Lundi 1er NOVEMBRE *:*
11H. CORPS

Dimanche 7 NOVEMBRE :
11H. PELLAFOL

Samedi 13 NOVEMBRE:
18H30. LES CÔTES DE C.

Samedi 20 NOVEMBRE :
18H30. LA SALLE EN BT

Dimanche 28 NOVEMBRE :
11H. CORPS

Dimanche 5 DECEMBRE :
11H. QUET EN BT

CORDONS BLEUS !

Si vous possédez des bonnes recettes de la région, faites les partager à tous les abonnés du Petit Corpatus !
Merci de nous les déposer en Mairie ou à la Maison du Tourisme.

Nous avons fêté les 99 ans de Mme Claire CHAIX, doyenne de CORPS, et un peu en avance , l'anniversaire de Mme Marcelle COEUR, qui prend ses quartiers d'hiver à Grenoble.

CAHIER DU JOUR

CARNET ROSE

C'est avec joie que nous avons appris la naissance de :

OCEANE — Fille de Nathalie et Eric BOURRIER (Agent DDE), soeur d'Alex et de Romain.

CLAUDIA — Fille de Cécile et Mohamed GHAMDI, soeur de Jimmy.

NICOLAS — Fils de Jean-Christophe et petit-fils de Hervé et de Nicole BROËT.

CECILE — Fille de Fabienne VERGNON et de Philippe VIGNERON,
et petite-fille d'Aline BONDARNAUD.

SÖREN-PASCAL — Fils d'Emmanuel et d'Alexandra HOSTACHE,
petit-fils de Jean-Pierre HOSTACHE et de Geneviève ROUX,
arrière petit-fils d'André et Théodora HOSTACHE,
petit neveu de Jean et Agnès SENAC.

Sincères félicitations aux parents, grands-parents et arrières grands-parents, et meilleurs voeux aux bébés.

CARNET BLANC

Le 28 Août, a été célébré le mariage, en l'Eglise de CORPS, de Marina, fille de Marie-Jeanne et Michel PEROT, et de Fabrice fils de Claude et Joséphine FLOTZ.

Meilleurs voeux de bonheur au nouveau couple et sincères félicitations à leur famille.

CARNET DE DEUIL

Nous avons appris avec tristesse le décès de :

Jeanot MEAILLE — Epoux de Palmyre, père de Françoise, Florence, Robert et Thérèse, frère de Jeanne CELSE et de Michelle LYS. (Nous regrettons d'avoir omis de le mettre dans le dernier « Petit Corpatus », et nous vous prions de nous en excuser).

Lucien JOST — Epoux de Suzanne, père et beau-père de Dominique et Patrick FERRAND, et grand-père d'Emeric et Erwan.

Mme Simone CHARLES née DEVOLUY — Mère de René BASSO, Colette SERAPHIN, Jacky CHARLES et belle-mère de Juliette ORATO et Antoinette CHARLES.

Mony ZAQUINE — Epoux de Mme ZAQUINE et père de Marie.

Mr ANDRE — Père et beau-père de Cathy et de Michel BONNAUD
et grand-père de Cécilia et Guillaume.

Henri ROUX — de Monestier d'Ambel. Frère de Pierre et beau-frère de Paulette.
neveu de Déléon GARCIN.

André GOUNET — Frère de Mme Isabelle FRAÏOLI.

Nous prenons part à la peine de leur famille et leur présentons nos sincères condoléances.

MOTS CROISES

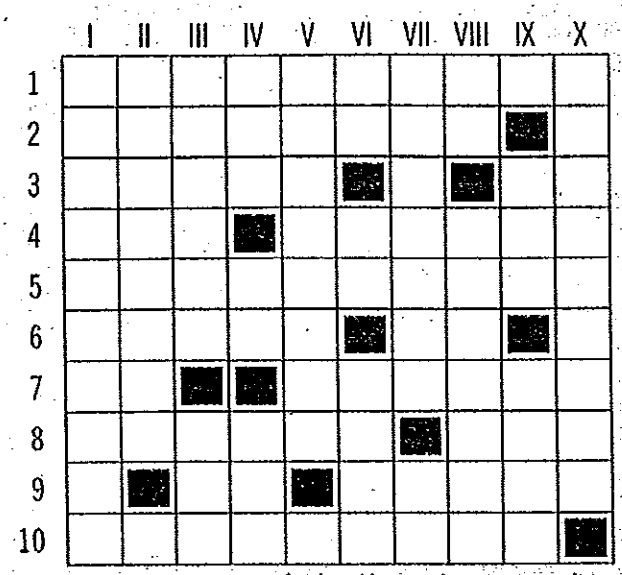

Horizontalement : 1. Le livre des records. **2.** Pas crachée. **3.** Nom de rois britanniques. Parti. **4.** Refusa d'opiner. Lieu commun à moins qu'il ne soit négatif. **5.** Employé d'autel. **6.** Il fait noir dans les cabinets. Plaque de Téhéran. **7.** Partie de ballon. Coup de vent et coups de feu. **8.** Sans surprises. Cœur tendre. **9.** Une certaine précipitation peut le faire déceler. Elles permettent de garder la ligne. **10.** Ils sont craintifs, encore qu'ils ne manquent pas de panache.

Verticalement : I. Elle régit le monde. **II.** Possédé. **III.** Qui a le nez fin. Il a les bras en croix. **IV.** Elle est mise à prix. On y roule aux frais de l'État. Ce qu'on exige de lui, c'est d'être précis. **V.** Maîtresse de balai. **VI.** Participe. Lettres d'Alsace. Sigle de sportifs. **VII.** Il peut intervenir après coup. Au cœur de la nuit. **VIII.** Bords de Loire. On ne saurait lui reprocher sa mollesse. **IX.** Lettre grecque. Agis en chef. **X.** On en connaît donc le nombre.

SOLUTION DES JEUX

MOTS CASES

PAGE CUISINE

Mots de 8 lettres : bourreau - observée - odorante - opprobre - ovaliser - réaliser - réinséré - trépider - véhément.

7 lettres : amidons - détoner - emballé - embases - embolie - engrêlé - ésérine - étriper - novices - plinthe - suiveur

6 lettres : âpreté - biglée - boléro - démise - dévoyé - émanez - érines ersatz - gatter - poulie - radars - ragrée - réélue - rétamé.

5 lettres : érodé - magma - nager - obole - ogive - rimer - serin - Turin.

4 lettres : ante - apte - boue - dard - Elne - épis - ocre - oral - râle - rêve - vide.

3 lettres : âme - art - Ave - Lee - ode - öre - rap - rit - set - sot - yen.
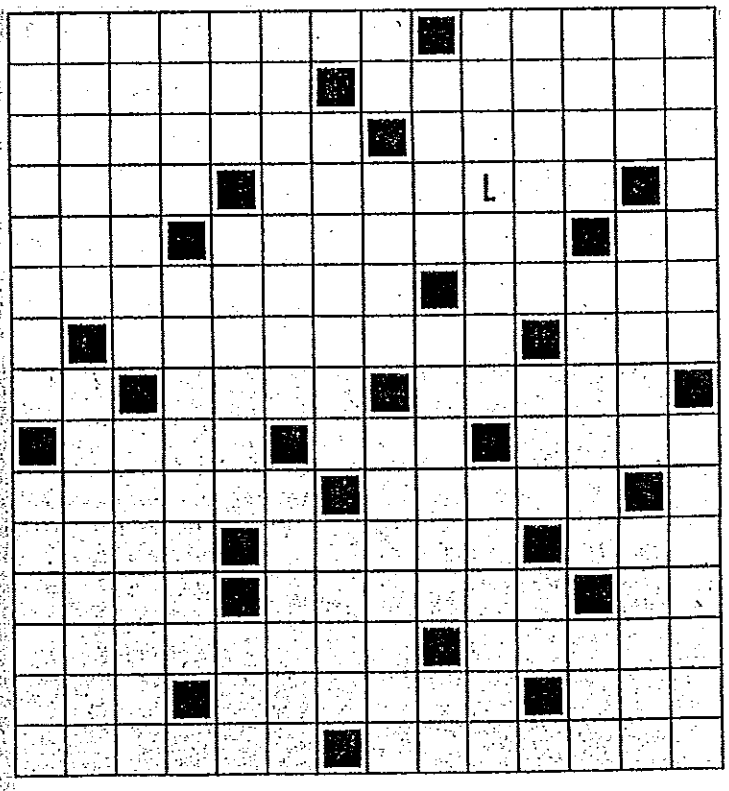
2 lettres : en - et - eu - go - ri - ut.